

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
DE LYON

---

*Année 1866.*

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

**TOME QUATORZIÈME**

---

**PARIS**  
**F. SAVY, LIBRAIRE**  
rue Hautefeuille, 24.

—

**15 Janvier 1867.**

## PENTATOMIDES (Suite)

---

### DEUXIÈME FAMILLE.

#### LES SIOCORIENS.

**CARACTÈRES.** *Tibias* le plus souvent munis de petites épines, ou cils spinosules. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; à 1<sup>er</sup> article moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Tête* sans rebord ; rarement ciliée ; creusée près du bord antéro-interne des ocelles, d'un petit *sillon* lisse. *Epistome* enclos par les joues. *Pronotum* foliacé et sans rebord sur les côtés ; ne débordant pas ou débordant peu ordinairement la base des élytres, à ses angles latéraux ; à angles postérieurs assez nettement indiqués. *Ecusson* de la largeur, à sa base, de l'espace compris entre les angles postérieurs du pronotum ; faiblement ou à peine sinué sur les côtés, vers le tiers ou les deux cinquièmes de ceux-ci ; à stigmas représentés par une fossette ou un sillon court et ponctué, noir, au moins en partie ; ordinairement accompagnés chacun à leur côté interne, d'un point pâle, lisse, à peine calleux. *Élytres* laissant à découvert la tranche abdominale et souvent les côtés du dos de l'abdomen ; à cories écartées à leur angle postéro-interne : la partie cornée ou subcornée remplacée, dans cette écarture par la *cicatricule*, pièce triangulaire, coriace ou membraneuse. *Exocories* ne dépassant pas ordinairement l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, parfois un peu moins ou un peu plus. *Bec* de quatre articles ; logé sous la tête dans un sillon rostral ; à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures, rarement au delà. *Région odorifique* généralement pâle, livide. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire ; non armé d'une épine ou d'une pointe dirigée en avant, à sa partie antéro-médiane ; de sept arceaux : le 1<sup>er</sup> court, mais apparent ; séparé du 2<sup>e</sup> par un sillon transverse, sur sa partie médiane.

Ajoutez, pour les espèces de notre pays.

*Tête* toujours enchâssée dans le pronotum jusqu'aux yeux ; arrondie ou en ogive en devant ; débordant notablement la naissance du bec ; planiuscule, peu ou médiocrement penchée.

*Epistome* à peine avancé jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des joues.

*Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs ou un peu plus, n'atteignant pas ordinairement la moitié de la longueur du corps ; de cinq articles : le 1<sup>er</sup> épais, le 2<sup>e</sup> ordinairement un peu plus grand que le 3<sup>e</sup>, quelquefois variablement à peine aussi grand ; les deux derniers les plus longs, épaissis et pubescents.

*Yeux* de forme variable ; souvent subglobuleux et presque à moitié enchâssés dans les bords de la tête, parfois comme portés sur un pédoncule et débordant le bord de la tête presque de toute leur largeur.

*Ocelles* toujours distincts, ordinairement un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête.

*Pronotum* échancré en devant ; ordinairement tronqué ou faiblement arqué en arrière au bord postérieur de cette échancrure, avec les côtés de celle-ci obliquement avancés, tantôt jusqu'à son angle antéro-externe, comme chez les *Oploscèles*, tantôt et plus ordinairement, seulement jusqu'au côté interne des yeux, en offrant la partie postoculaire tronquée soit transversalement, soit d'une manière oblique ; élargi d'avant en arrière sur les côtés jusqu'aux angles latéraux, soit en ligne faiblement courbe, avec ces angles peu ou point émoussés, soit en se dilatant latéralement et avec les angles latéraux subarrondis, comme on le voit chez les *Dyrodères* ; marqué de cicatrices dont les contours sont souvent peu distincts, et qui semblent le plus souvent réduits à une sorte de bande linéairement transverse, imponctuée ; marqué d'un sillon transverse, léger, peu profond ou parfois peu apparent ; chargé, chez les *Sciocores*, d'un calus généralement marqué d'un point obscur ou noirâtre, suivi au côté interne d'une fossette plus ou moins prononcée ; sans calus et sans fossette, chez les *Dyrodères* ; rarement cilié sur les côtés.

*Ecusson* prolongé jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen ; arrondi ou subarrondi à l'extrémité ; souvent plus large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à tuméfaction basilaire assez faible.

*Cories* offrant toujours les trois divisions ordinaires ; habituellement rétrécies à partir des deux cinquièmes de leur bord externe, rarement presque dès la base, comme on le voit chez les *Dyrodères* ; offrant leur plus grande largeur soit à leur angle postéro-externe, soit vers les deux cinquièmes environ de leur longueur. Leur suture radiale est prolongée jusqu'au deux tiers ou trois quarts, et parfois est accompagnée d'une nervure sur les deux cinquièmes ou le tiers postérieur de l'exocorie.

*Membrane* pourvue de nervures ; dépassant ordinairement un peu l'extrémité du ventre, chez les ♂, habituellement un peu plus courte chez les ♀.

*Repli des cories* ne dépassant pas ordinairement la moitié du 2<sup>e</sup> arceau ventral, ou même ne dépassant pas chez les *Dorydères*, l'extrémité de la poitrine.

*Bec* notablement débordé à sa naissance par la partie avancée de la tête.

*Pièces prébasilaires* offrant généralement une petite saillie lobiforme à leur partie antérieure, peu relevées ensuite en lame, postérieurement. *Repli du pronotum* explané en dessous, variablement plus large ou plus étroit que le diamètre de l'œil en devant.

*Partie sternale de la poitrine* creusée d'un sillon prolongé ordinairement jusqu'au ventre. *Antépectus* formant un angle rentrant à son bord antérieur et par conséquent moins avancé que le bord postérieur des yeux.

*Région odorifique* de couleur mate et ordinairement d'un flave livide. *Postépisternums* ordinairement ponctués à leur côté interne, lisses à l'externe.

*Hanches* globuleuses, les antérieures habituellement séparées par le sillon rostral : les autres souvent rapprochées et voilant ce sillon.

*Cuisses* peu ou point renflées : les antérieures ciliées près de leur arête inférieure chez les premières espèces.

*Tibias* parfois inermes, le plus souvent denticulés ou spinosules ; les antérieurs sur leur tranche externe. les autres, soit des deux côtés, soit dans leur pourtour. *Tarses* de trois articles : le 2<sup>e</sup> court.

*Ongles* ordinairement pourvus d'un appendice membraneux en dessous.

*Ventre* muni sur les 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> arceaux d'une paire de stigmates apparents.

Les Sciocoriens sont faciles à distinguer au premier coup d'œil des autres familles de cette tribu, par leur pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés; par leur tête arrondie ou subarrondie et planiuscule, débordant notablement en devant la naissance du bec, etc. Ils se distinguent des Cydniens par leurs élytres débordées par la tranche abdominale et quelquefois même par les côtés du dos de l'abdomen; par leurs antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; par leur tête offrant, vers la partie antéro-interne des ocelles, un petit *sillon* lisse, peu profond, plus ou moins apparent; par leur écusson ordinairement plus large postérieurement, à sinuosités latérales nulles ou très-faibles, ne dépassant pas les deux cinquièmes de sa longueur; à stigmas formés d'une fossette ou d'un sillon ponctués et au moins en partie noirs; par les points subcallaux, pâles, voisins de chaque stigma; par leurs cories épointées chacune à leur angle postéro-interne; et munies dans ce point d'une cicatrice; par leurs tibias en général moins épineux.

Ils n'ont ni le ventre armé en devant d'une pointe ou d'un épine, comme les Acanthosomiens; ni la base du pronotum plus large que celle de l'écusson comme la presque totalité des Asopiens. Ils s'éloignent des Aeliens par leur tête arrondie au lieu d'être triangulaire; par leur tranche abdominale débordant largement les élytres, et par l'absence d'un rebord latéral du pronotum courbé en dessous à son extrémité, caractère presque exclusivement propre à ces derniers Pentatomides. Enfin leur tête planiuscule et débordant notablement la naissance du bec, leur pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés, leurs tibias le plus souvent spinosules, leurs cories épointées à leur angle postéro-interne, moins longuement prolongées à leur angle postéro-externe, suffisent pour les séparer des Pentatomiens.

Les premiers Sciocoriens destinés comme les Cydniens à avoir la facilité de se cacher dans le sol, ont le bord de la tête et les côtés du pronotum garnis de cils spinosules, les cuisses ciliées près de leur tranche

postérieure. L'absence de ces caractères et les jambes moins épineuses, indiquent chez les autres espèces des dispositions moins grandes à fourir.

Les Sciocoriens sont peu remarquables par leurs couleurs. Leur robe est généralement terreuse et se confond avec facilité avec celle du sol. Ils se tiennent au pied des plantes, sous les pierres, sous les débris des végétaux, dans les herbes entassées, parmi les fagots empilés dans les bois. Leur corps aplati et leurs jambes épineuses leur permettent de se glisser comme en rampant sous des corps peu détachés du sol.

Les Sciocoriens peuvent être divisés en deux rameaux :

		Rameaux.
Tête	en demi-cercle, une fois plus large entre les yeux, prise vers la moitié du côté interne de ceux-ci, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire, jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. <i>Pronotum</i> non tronqué derrière les yeux. <i>Tibias</i> très-épineux.	<i>Oploscelates.</i>
	subarrondie ou en ogive; moins de moitié plus large entre les yeux, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire, jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. <i>Pronotum</i> tronqué, soit transversalement, soit obliquement, derrière les yeux. <i>Tibias</i> brièvement épineux ou presque inerme.	<i>SCIOCORATES.</i>

## PREMIER RAMEAU.

### LES OPLOCELATES.

**CARACTÈRES.** *Tête* en demi-cercle en devant; une fois plus large entre les yeux, vers la moitié du côté interne de ceux-ci, que longue, depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. *Pronotum* offrant le côté latéral de son échancrure antérieure, obliquement dirigé jusqu'à la partie antérieure du bord latéral; conséquemment non tronqué derrière les yeux; chargé d'un calus, ordinairement marqué d'un point noir. *Antennes* visiblement insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Tibias* très-épineux.

Les insectes de ce rameau offrent dans la largeur de leur tête et dans

leur pronotum non tronqué à ses angles antérieurs, un facies particulier.

L'espèce de nos pays semble représenter ici les premiers Cydnaires, par le bord de la tête et les côtés du pronotum munis de cils spiniformes, par les cuisses ciliées vers leur tranche inférieure; caractères qui révèlent leurs habitudes fousseuses.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

### Genre *Oploscelis*, OPLESCÈLE; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Annales de la Soc. Linnéenne de Lyon (1832), p. 80. — Muls., Opusc. Entom. t. I. p. 99.

(ὄπλον, arme; σκελίς, jambe).

**CARACTÈRES.** Ajoutez à ceux indiqués : *Bords de la tête et côtés du pronotum* munis de cils courts et spinosules. *Epistome* rétréci en devant; avancé jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des joues; enclos par celles-ci. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; à 1<sup>er</sup> article variablement plus grand que le 3<sup>e</sup> ou égal à celui-ci, plus court que le 2<sup>e</sup> : ce dernier, ordinairement plus grand que le 3<sup>e</sup> : le 4<sup>e</sup>, subgraduellement épaissi vers son extrémité : le 5<sup>e</sup>, subfusiforme, le plus long. *Yeux* assez petits suborbiculaires, vus en dessus; un peu débordés par les angles latéraux du pronotum. *Pronotum* presque en ligne droite sur les côtés; à cicatrices très-nettement limitées, lisses et imponctuées. *Écusson* large; à sinuosités latérales situées vers le quart ou un peu plus des côtés; à stigmas formés par un sillon ponctué prolongé presque jusqu'aux sinuosités latérales. *Cuisses* garnies, vers leur tranche postérieure, de cils spiniformes.

#### 1. *Oploscelis arenicola*; SCHOLTZ.

*Ovalaire.* D'un blanc flavescent ou d'un blanc testacé, marqué sur le pronotum, l'écusson et les cories de petits points obscurs : ces points inco-

lores sur la bordure latérale du pronotum, côtés de ce dernier et bord de la tête, garnis de cils spiniformes noirs et très-courts. Ecusson un peu plus courts que les cories, visiblement plus large que chacune d'elles, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; arrondi postérieurement. Suture radiale prolongée jusqu'aux trois quarts des cories. Ventre pointillé d'obscur, avec une bande longitudinale imponctuée et plus pâle, sur chacun de ses flancs. Tibias à épines noires : les antérieurs munis de douze épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; creusé d'une fossette, et noir ou brun, sur sa moitié postérieure.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure de deux pièces : la postérieure paraissant composée de sept : les deux latérales submédiales constituant, prises ensemble, à leur bord postérieur un demi-cercle dirigé en arrière et interrompu dans son milieu : la médiane antérieure échancrée à son bord postérieur : la seconde, transverse : la postérieure la plus grosse, paraissant soudées aux latérales postérieures qui semblent unies par elle sur le tiers postérieur de la seconde moitié.

*Sciocoris arenicolus*. SCHOLTZ, Arbeit. u. Verand. d. Schles. Gesellsh. f. v. Kult.

1846. p. 52. 2. — BAERENSPRUNG., Berlin. Entom. Zeitsch. t. II. 1858. p. 97. 3.

— FIEBER, Eur. Hemipt. p. 356. 2.

*Opliosulis ciliata*. MULS. et REY., Ann. de la Soc. Entom. de Fr. 1850-52. p. 80.

— MULS., Opusc. entom. t. I. p. 99.

Long. 0<sup>m</sup>,0056 à 0<sup>m</sup>,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0<sup>m</sup>,0033 à 0<sup>m</sup>,0042 (1 l. 1/2 à 1 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum; un peu plus large vers la moitié des côtés de l'abdomen.

Corps ovalaire; peu convexe; d'un blanc testacé ou flavescent, en dessus. Tête presque en demi-cercle; parfois à peine entaillée dans le milieu de son bord antérieur; garnie à son bord, de cils bruns ou noirs, très-courts; faiblement ou obsolètement ponctuée; à sutures générales ordinairement obscures. Yeux noirs. Ocelles rougeâtres. Antennes d'un flave testacé, avec les deux derniers articles bruns ou brunâtres. Pro-

*notum* échancré en devant, tronqué sur la moitié de sa longueur à la partie postérieure de cette échancrure, avec les côtés de celle-ci obliquement avancés jusqu'aux angles antérieurs ; élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux, à calus peu saillant ; à fossette presque nulle ; garnie sur les côtés de cils bruns, courts et parfois usés ; à cicatrices lisses, un peu élargies en dehors, tronquées à leurs deux extrémités ; marqué sur le reste de sa surface de points ordinairement assez petits, noirs ou obscurs, mais incolores sur les côtés, et laissant sur ceux-ci une bordure pâle, étendue en devant jusqu'à la moitié du bord postérieur des yeux et postérieurement limitée par le calus. *Ecusson* à peine plus longuement prolongé que la moitié du dessus de l'abdomen, arrondi à son extrémité ; un peu plus prolongé que les cories ; plus large que chacune de celles-ci, vers leur angle postéro-interne ; à stigmas noirs ; paré au côté interne de chacun de ceux-ci d'une tache à peine calleuse, lisse, allongée en se rétrécissant ; chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ; ordinairement un peu caréné postérieurement ; marqué de points petits et obscurs. *Cories* prolongées un peu plus longuement que l'extrémité du 3<sup>e</sup> arceau ventral, offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. *Membrane* presque concolore. *Tranche abdominale* marquée d'une tache noire, didyme, sur la moitié externe des intersections. *Bec* d'un blanc flavescent avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* et *pieds* d'un blanc flavescent. *Ventre* paré d'une tache à l'angle antéro-externe des arceaux de la tranche, marqué sur le reste de sa surface de petits points souvent concolores ou d'autrefois obscurs, et formant près des stigmates une bande nébuleuse. Cils ou épines des cuisses et des tibias, bruns ou noirs. *Tibias antérieurs* à 12 ou 13 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce paraît être principalement méridionale. Nous l'avons prise en juin, dans les plaines sablonneuses d'Aiguemortes, au pied des plantes basses, et sur le *Melilotus altissimus*.

*Obs.* Nous avons vu dans la collection de M. Signoret une espèce d'Oplacelate dont voici la description :

**Oploscells dohrniana.**

Ovalaire. D'un blanc flavescent ou d'un blanc testacé; inégalement marquée ou parsemée en dessus de très-petits points obscurs. Bords de la tête et côtés du pronotum sans cils. Cuisses garnies de cils flexibles. Ecusson variablement un peu plus ou un peu moins long que les cories, à peine plus large que chacune d'elles, vers leur angle postéro-interne, en ogive à l'extrémité. Suture radiale prolongée seulement jusqu'aux deux tiers des cories, obscure ou plus profonde dans la seconde moitié. Tibias à épines brunes : les antérieures munies d'environ douze épines sur leur tranche externe. Ventre sans bandes pâles sur ses flancs.

Long. 0<sup>m</sup>,0048 à 0<sup>m</sup>,0059 (2 l. 1/8 à 2 l. 2/3).

Patrie : la Sicile (coll Signoret). Dédiée à M. Antoine Dohrn.

Obs. Cette espèce, par sa tête et les côtés de son pronotum dépourvus de cils, par les cuisses munies seulement de cils flexibles vers leur tranche inférieure, semble faire le passage aux *Sciocorates* et devrait constituer parmi les Oploscelates un sous-genre (S.-G. *Orocephalus*).

**DEUXIÈME RAMEAU.****LES SCIOCORATES.**

**CARACTÈRES.** Tête subarrondie ou en ogive en devant ; moins de moitié plus large, prise entre les yeux, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé. Pronotum tronqué, soit transversalement, soit obliquement, derrière les yeux. Tibias brièvement épineux ou presque inermes.

Les Sciocorates par leurs cuisses non ciliées vers leur tranche postérieure ou garnies seulement de quelques poils indistincts, par leur tête non garnie de cils spiniformes, ont évidemment moins de tendance à se cacher dans le sol que les précédents.

Ce rameau se divise en deux genres.

Genres.

Bord postérieur du tubercule antennifère

plus avancé que le bord antérieur des yeux. Cories subparallèles jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur de leur bord externe, et ne commençant à se rétrécir qu'à partir de ce point. Côtés du pronotum non dilatés.

*Sciocoris.*

moins avancé que les bords antérieurs des yeux. Cories commençant à se rétrécir à partir du dixième basilare de leur bord externe. Côtés du pronotum très-dilatés, angles latéraux subarrondis.

*Dyrodere.*Genre *Sciocoris*, SCIOCORE ; Fallén.

Fallén, Hemipt. suec. (1829) p. 20.

**CARACTÈRES.** *Bord postérieur du tubercule antennifère* plus avancé que le bord antérieur des yeux. *Cories* commençant à se rétrécir à partir du tiers au moins de leur longueur. *Antennes* plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum ; à 1<sup>er</sup> article ordinairement le plus court : le 2<sup>e</sup> de longueur un peu variable, suivant les espèces, mais non de moitié plus grand que le 3<sup>e</sup> : les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> épaissis, les plus grands : le 4<sup>e</sup> souvent le plus long. *Pronotum* échancré en devant ; habituellement près d'une fois aussi large au bord postérieur de cette échancrure, que la ligne qui serait tirée depuis l'une des extrémités de ce bord, jusqu'à l'un des bords latéraux ; le plus souvent presque transversalement tronqué derrière les yeux ; à bords latéraux non dilatés : chargé d'un calus marqué d'un point obscur, et suivi d'une fossette ; à angles latéraux plus ou moins prononcés. *Ecusson* large : à sinuosités faibles, situées ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes des côtés. *Cuisses* non distinctement ciliées, ou n'offrant que quelques poils courts et indistincts. *Tibias* ordinairement plus ou moins brièvement spinosules.

Chez les Sciocores, comme chez les Oplocèles, la seconde moitié du dernier arceau ventral (♀), offre les deux pièces latérales postérieures unies entre elles, ou par l'intermédiaire d'une troisième pièce médiane soudée avec elles ou peu distinctement distincte de celles-ci, en sorte que les pièces latérales antérieures ou internes ne peuvent arriver jusqu'au

bord postérieur; caractère qui sert encore à distinguer les Sciocores des Dyrodères.

La couleur presque uniformément semblable de ces insectes, rend souvent assez difficile la distinction des espèces entre elles. Les caractères fournis par le dernier arceau ventral, caractères généralement négligés, rendent ces distinctions moins difficiles.

Celles de notre pays se répartissent de la manière suivante :

- 1 A. Postépisternums de couleur pâle ou seulement obscure à leur côté externe. Ventre n'offrant pas deux bandes longitudinales noires, convergeant vers une grosse tache de même couleur, situé sur l'avant-dernier arceau. — 3
- 2 B. Yeux comme pédonculés débordant de tout leur diamètre le côté de la tête. Pronotum non ponctué de noir sur les côtés. Ecusson non sillonné. *Macrocephalus*.
- 4 BB. Yeux en partie enchâssés dans les côtés de la tête. 5
- 5 C. Ecusson sillonné sur la ligne médiane. Pronotum non ponctué de noir sur les côtés. 2<sup>e</sup> article des antennes à peine plus grand que le 3<sup>e</sup>. *Angustipennis*.
- 6 CC. Ecusson non sillonné sur la ligne médiane. 7
- 7 D. Pronotum non ponctué de noir sur la moitié antérieure de ses côtés. 9
- 9 E. Membrane des cories non maculée de brun. 2<sup>e</sup> article des antennes faiblement plus long que le 3<sup>e</sup>. *Fissus*.
- 10 EE. Membrane des cories maculée de brun. 2<sup>e</sup> article des antennes de moitié plus long que le 3<sup>e</sup>. *Auritus*.
- 8 DD. Pronotum ponctué de noir sur toute la longueur de ses côtés. 11
- 11 F. Ecusson plus long que les cories : celles-ci subarrondies à leur bord postérieur; moins longues à l'angle postéro-externe de l'exocorie que près de celui de la mésocorie. Postépisternums pâles à leur côté externe. *Curtipennis*.
- 12 FF. Ecusson à peine aussi long que les cories : celles-ci peu arquées à leur bord postérieur; plus longues à l'angle postéro-externe de l'exocorie qu'à celui de la mésocorie. Postépisternums ordinairement obscurs extérieurement. *Umbrinus*.
- 13 AA. Postépisternums noirs au moins à leur côté externe. Ventre marqué sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent le plus souvent deux bandes longitudinales de même couleur.

- 13 G. Postépisternums noirs à leur côté externe, flaves et ponctués de noir à l'interne. Suture cubitale prolongée à peu près jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson. *Helferi.*
- 14 GG. Postépisternums entièrement noirs. Suture cubitale prolongée seulement jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. *Terreus.*

### 1. *Sciocoris macrocephalus*; FIEBER.

*D'un flave testacé ou d'un flave pâle ou cendré en dessus, et marqué de points enfoncés nébuleux ou obscurs, excepté sur une bordure latérale du pronotum et sur le tiers basilaire des exocories. Yeux comme pédonculés, débordant de toute leur largeur les côtés de la tête. Escusson obtusément en toit, marqué à son extrémité, d'un point noir sur une fossette; à points calleux de couleur foncière. Cories moins larges chacune que l'écusson, à leur angle postéro-interne: ce dernier vif. Repli du pronotum non ponctué de noir et sans taches noires sous les angles latéraux. Postépisternums flaves. Ventre d'un flave pâle, marqué de points nébuleux.*

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés; très-déclive sur sa seconde moitié et creusé d'une fossette noire et avancée sur la partie postéro-médiane de son bord postérieur; offrant à chacun de ses angles postérieurs un relief, en forme de demi-cercle.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en ligne à peu près droite (c'est-à-dire sans angle rentrant ou saillant) sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales: l'antérieure un peu plus courte, de deux pièces: la postérieure, de six ou sept pièces: les deux médianes antérieures petites, un peu moins longuement prolongées que les latérales antérieures: celles-ci constituant, prises ensemble, un demi-cercle tronqué ou obtus à leur bord postérieur: les latérales postérieures aussi longues près de la ligne médiane que les latérales antérieures.

*Sciocoris macrocephalus*. FIEBER, Rhynchot. in. Abhandl. d. Böhm. Geselleh. 5<sup>e</sup> série, t. VII. 1852. p. 413. 12. — Id. Eur. Hemipt. p. 357. 5 (*type*).

Long. 0<sup>m</sup>,0054 à 0<sup>m</sup>,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/8). — Larg. 0<sup>m</sup>,0026 à 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. 1/3 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum; — 0<sup>m</sup>,0033 à 0<sup>m</sup>,0041 (1 l. 1/2 à 1 l. 4/5) vers la moitié de l'abdomen.

*Corps* ovale-oblong; subplaniuscule; d'un flave cendré ou d'un testacé livide et marqué de petits points nébuleux ou obscurs, avec les côtés du pronotum et le tiers basilaire de l'exocorie marqués de points de couleur foncière, en dessus. *Tête* tantôt presque ogivale, tantôt subarrondie en devant, avec les côtés subsinués et formant, en devant des yeux, une dent plus ou moins faible; d'un cinquième environ plus longue sur la ligne médiane que large entre les yeux; à peine ou assez faiblement relevée à son bord; légèrement déprimé longitudinalement entre l'épistome et les côtés; marquée de points petits et peu profonds, souvent peu obscurs. *Epistome* avancé jusqu'au quart ou au cinquième antérieur des joues. *Antennes* d'un flave testacé, ordinairement avec l'extrémité du 3<sup>e</sup> article et la majeure partie des deux dernières brunes ou brunâtres; à 2<sup>e</sup> article plus long que le 3<sup>e</sup>. *Yeux* bruns; comme munis d'un pédoncule d'un blanc roussâtre, non engagés dans les côtés de la tête, ou débordant les côtés de celle-ci, à peu près de toute la longueur de leur partie brune. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; à peu près une fois plus large à ce rebord postérieur qu'à chaque troncature postoculaire; élargi en ligne assez faiblement ou obtusément courbe jusqu'aux angles latéraux; peu ou point émoussé à ceux-ci; deux fois et demie aussi large à ces derniers que long sur sa ligne médiane; à cicatrices presque réduites à une ligne lisse; creusé, après celles-ci, d'un sillon transverse ordinairement peu profond, surtout dans son milieu; marqué d'un léger sillon longitudinal, naissant du bord antérieur, vers le bord interne des yeux, prolongé jusqu'aux limites du sillon transverse, non lié à la fossette située au côté interne du calus; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec ses côtés marqués de points plus petits et de couleur foncière, paraissant ainsi paré sur les côtés d'une bordure pâle, limitée par une ligne longitudinale qui partirait du côté interne des yeux et passerait au côté interne du calus qui est obscur. *Écusson* presque sans sinuosités, ou offrant de faibles sinuosités latérales vers

le tiers de sa longueur; à peine prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; un peu plus long que les cories à leur angle postéro-externe; de moitié environ plus large que chacune de celles-ci, prises vers leur angle postéro-interne; en ogive à son extrémité; marqué de stigmas formés par des points noirs, non prolongés jusqu'aux sinuosités latérales; ordinairement paré, au côté interne de ceux-ci, d'une petite tache pâle, lisse, à peine calleuse; chargé d'une faible tuméfaction basilaire obtriangulaire; un peu en toit sur sa surface, avec l'arête de celui-ci souvent pâle; terminé à l'extrémité par une tache noirâtre, reposant ordinairement sur un point fossette; marqué comme le pronotum de points assez petits et noirs, quelquefois un peu plus rapprochés sur certains espaces, de manière à constituer de petites taches brunes. *Cories* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur angle postéro-externe: celui-ci ordinairement assez vif et presque rectangulairement ouvert; marquées de petits points enfoncés noirs ou obscurs, avec le tiers basilaire de l'exocorie noté de points plus petits et de couleur foncière et paraissant pâle sur cette partie; à suture peu saillante: la cubitale, prolongée jusqu'au tiers ou jusqu'aux deux cinquièmes de l'écusson; la radiale postérieurement accompagnée, sur l'exocorie, des traces d'une nervure. *Mésocorie* plus large que l'exocorie. *Membrane* hyaline; à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* noir, avec les quatre derniers arceaux parés sur les côtés d'une bordure d'un roux testacé pointillée de noir, et graduellement élargie. *Tranche marginale de l'abdomen* d'un flave testacé ou cendré; marquée sur les intersections des segments de sortes de bandes obscures ou noirâtres, formées par des points noirs ou noirâtres, mais souvent réduits à deux petites taches marginales. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires: d'un testacé pâle avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou cendré ou d'un blanc flavescent, avec le sillon rostral noir. *Poitrine* marquée de points enfoncés, noirs, constituant près des côtés de chaque segment pectoral, une sorte de tache noire. *Repli des joues* marqués de points noirs, assez petits, avec la moitié ou le tiers postérieur de sa moitié externe, impunctué. *Repli du pronotum* d'un flave testacé, marqué de points enfoncés légers et concolores, ou à peine nébuleux sur leur moitié externe;

non marqués d'une tache noire, sous les angles latéraux. *Repli des cories* marqué de points concolores ou à peine obscurs chez le ♂, paraissant souvent imponctué chez la ♀. *Postépisterniums* d'un flave pâle, marqués de points noirs sur plus de leur moitié interne, lisses et imponctués extérieurement. *Ventre* d'un flave cendré ou testacé; marqué de petits points peu profonds et nébuleux; noir sur la partie médiane des 1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> arceaux; souvent marqué, sur le 3<sup>o</sup> arceau, de deux taches noires ou obscures près de la ligne médiane; noté sur les côtés à l'angle antéro-externe des arceaux, d'une petite tache noire. *Pieds* d'un flave livide. *Cuisses* glabres, ponctuées de roux fauve ou d'obscur. *Tibias* garnis de courtes épines noires: tranche externe des antérieures munies de sept à dix épines.

Cette espèce habite diverses zones. Elle n'est pas rare dans notre Provence, au pied des plantes, principalement dans les lieux sablonneux. On la prend aussi en fauchant les herbes.

*Cbs.* Le *Sc. macrocephalus* est facile à distinguer de toutes les espèces suivantes, par ses yeux comme portés par un pédoncule court et pâle, et débordant de toute leur largeur le côté de la tête qui les précède. Il s'éloigne d'ailleurs des *terreus* et *Helferi* par ses postépisternums et par son ventre pâles; de *lanqustipennis* par son écusson non sillonné; des *fissus* et *auritus*, *curtipennis* et *umbrinus*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir sur toute leur longueur; de tous ceux de notre pays, par les caractères tirés du dernier arceau ventral: chez aucune autre espèce les pièces latérales postérieures de cet arceau, chez la ♀, n'ont autant de longueur près de la ligne médiane.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

### ***Sciocoris conspurcatus*; KLUG.**

*D'un rouge flave et marqué de petits points bruns, en dessus, excepté sur une bordure des côtés du pronotum et sur les deux cinquièmes basilaires des exocories. Yeux comme pédonculés, débordant de toute leur largeur les côtés de la tête. Écusson à peine plus long que les cories à leur angle postéro-externe; noté d'un point calleux presque concolore au côté interne de chaque stigma noir. Cories moins larges chacune que l'écusson, vers*

leur angle postéro-interne; prolongées jusqu'à la moitié du 4<sup>e</sup> arceau ventral. Replis du pronotum et des cories, flavescents, sans points et sans tache noirs. Postépisternums flaves antérieurement. Ventre et pieds d'un roux flave : ceux-ci ponctués de brun.

*Sciocoris conspurcatus*. KLUG., Symb. phys. dec. V. (1845). pl. XLIV. fig. 2. — FIEBER, Rhynch. in. Abhandl. d. proh. Geselleh. 5<sup>e</sup> série, t. VII. 1851-52. p. 413. 11.

Long. 0<sup>m</sup>,0067 à 0<sup>m</sup>,0070 (3 l. à 3 l. 1/8).

Patrie : Diverses parties de l'Afrique. — Tanger (coll. Signoret).

Obs. La ponctuation paraît varier de force, et le dessus du corps a quelquefois des taches, qui manquaient dans l'exemplaire que nous avons eu sous les yeux.

## 2. *Sciocoris angustipennis*; MULSANT et REY.

D'un flave testacé ou d'un flave pâle ou cendré; marqué en dessus de points enfoncés nébuleux ou noirâtres : ces points constituant parfois, sur la tête, le pronotum et l'écusson, des bandes longitudinales noirâtres : côtés du pronotum et deux cinquièmes basilaires de chaque exocorie non ponctuée d'obscur. Ecusson plus long que les cories, obtusément en toit, sillonné sur la ligne médiane; à points calleux de couleur foncière. Cories moins larges chacune, à leur angle postéro-interne, que l'écusson : membrane débordée par les côtés du dos de l'abdomen. Repli du pronotum ordinairement marqué d'une tache noire sous les angles latéraux; flave et non ponctué de noir au moins sur sa moitié interne. Postépisternums d'un flave pâle, extérieurement. Ventre pâle ou en partie rosé, marqué de points nébuleux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, prolongé postérieurement en angle peu vif à ses angles postérieurs, avec le tiers médiaire de son bord postérieur échancré sur le tiers postérieur de sa longueur, et parfois pourvu d'un petit appendice dans cette échancrure.

♀ Dernier arceau du ventre en ogive en devant, élargi d'avant en

arrière sur les côtés ; divisé en deux moitiés inégales par une ligne en angle dirigé en arrière : la moitié antérieure carénée sur la ligne médiane ; de deux pièces : la postérieure à peine plus longue que la précédente sur la ligne médiane, plus longue qu'elle sur les côtés : de six ou sept pièces : les deux latérales antérieures formant, avec les deux médianes, un demi-cercle dirigé en arrière : les deux latérales postérieures, paraissant unies ou peu nettement séparées par une pièce pâle ; à peine aussi longues près de sa ligne médiane que les latérales antérieures.

*Sciocoris angustipennis*. MULS. et REY, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon. 1850-52. p. 81. — MULS., Opusc. entom. t. I. p. 100.

*Sciocoris sulcatus*. FIEBER, Rhynchotogr. in. Abhandl. d. Gesellh. 1851-52. p. 451. 24. — Id. tiré à part. p. 27. 24. — Id. Eur. Hemipt. p. 360. 16.

Long. 0<sup>m</sup>,0056 à 0<sup>m</sup>,0067 ( 2 l. 1/2 à 3 l. ). — Larg. 0<sup>m</sup>,0023 à 0<sup>m</sup>,0028 ( 1 l. à 1 l. 1/4 ) aux angles latéraux du pronotum. — 0<sup>m</sup>,0028 à 0<sup>m</sup>,0035 ( 1 l. 1/4 à 1 l. 2/5 ) vers la moitié de l'abdomen.

*Corps* ovalaire ; subplaniuscule ; testacé, d'un flave pâle ou testacé ou d'un flave cendré, en dessous. *Tête* tantôt en ogive, tantôt subarrondie en devant, parfois un peu entaillée à son bord antérieur ; élargie d'avant en arrière presque en ligne droite sur les côtés, offrant au devant des yeux une petite dent plus ou moins sensible ; à peine relevée à son bord : longitudinalement déprimée ou largement et peu profondément sillonnée entre l'épistome et chaque bord latéral ; finement ponctuée : les points variablement de couleur foncière ou obscure, sur une partie de sa surface, mais ordinairement obscurs ou noirâtres sur les côtés de l'épistome et de chaque bord latéral, et constituant des bandes obscures prolongées jusqu'à sa partie postérieure ; parfois noire ou obscure sur les sutures génales, surtout chez les individus ayant les points de couleur foncière. *Epistome* avancé jusqu'au quart ou au cinquième antérieur des joues. *Antennes* d'un blanc testacé, souvent à extrémité du 3<sup>e</sup> article, la majeure partie du 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> bruns ou brunâtres ; à 2<sup>e</sup> article à peine plus long que le 3<sup>e</sup>. *Yeux* bruns, à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant ; tronqué au bord postérieur de cette échancrure ; plus d'un tiers plus large à ce bord

postérieur qu'à chaque troncature postoculaire ; élargi en ligne peu courbe jusqu'aux angles latéraux qui sont souvent un peu émoussés ; deux fois et quart à deux fois et demie aussi large à ses angles que long sur la ligne médiane ; longitudinalement déprimé ou sillonné de chaque côté à partir du côté interne des yeux jusqu'au bord interne du calus, au devant de la fossette voisine de ce dernier ; faiblement sillonné longitudinalement de chaque côté de la ligne médiane, qui parfois est elle-même légèrement sillonnée ; ponctué ; quelquefois entièrement d'un flave testacé, avec les côtés plus pâles, ordinairement marqués de points (excepté sur les côtes), enfoncés, noirs, plus prononcés sur les quatre sillons, sur chacun desquels ils constituent une sorte de ligne ou de bande obscure ; à cicatrices souvent peu distinctes et parfois à peine plus obsolètement ponctuées. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite ou à peine subsinué vers les deux cinquièmes de ses côtés ; prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen ; en ogive ou subarrondi à l'extrémité ; un peu plus longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe ; offrant sur les deux cinquièmes antérieurs les traces d'une subconvexité basilaire subtriangulaire ; obtusément en toit après celle-ci, et creusé, sur son arête, d'un sillon plus prononcé postérieurement ; déprimé longitudinalement près de ses bords latéraux qui sont à peine relevés ; de la couleur du pronotum, marqué de points enfoncés parfois de couleur foncière, ordinairement obscurs ou noirâtres, surtout sur chaque dépression longitudinale sur laquelle ils constituent alors une sorte de bande obscure ; à stigmas représentés par un sillon ponctué, noir, souvent prolongé jusqu'aux sinuosités latérales ; ordinairement paré au côté interne de chaque stigma d'une tache d'un blanc livide ou flavescent, à peine calleuse. *Cories* prolongées, jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur angle postéro-externe : celui-ci, assez vif et à peine plus ouvert que l'angle droit ; en ligne droite ou non arquée en arrière sur les deux tiers externes de leur bord postérieur ; colorées et ponctuées à peu près comme l'écusson, avec le tiers basilaire de l'exocorie plus pâle, marqué de points petits, obsolètes et de couleur foncière : les points du reste de leur surface variablement noirâtres ou à peine obscurs ; à suture radiale nerviforme ; chargées près de cette suture, sur l'exocorie, d'une nervure naissant vers les deux tiers de

leur longueur et prolongée jusqu'au bord postérieur ; à suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. *Mésocorie* plus large que l'exocorie : celle-ci un peu arquée en dehors. *Membrane* d'un blanc cendré laissant ordinairement à découvert les côtés du dos de l'abdomen ; au moins aussi longue que ce dernier, chez le ♂, ordinairement plus courte chez la ♀ ; chargée de quatre ou cinq nervures saillantes. *Tranche abdominale* testacée, marquée, sur les intersections des segments, d'une bande obscure formée par des points noirs et souvent réduite à deux petites taches noires, près du bord externe. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires ; d'un flave testacé, avec le dernier article et souvent partie du précédent, noirs. *Repli du pronotum* et *repli des élytres* d'un flave pâle ou testacé ; marqués de points légers et concolores ou à peine obscurs : le premier ordinairement noté d'une tache noire sous les angles latéraux. *Dessous du corps* d'un flave testacé, avec le sillon rostral noir, au moins sur les méso et métasternum, et sur la partie médiane antérieure du ventre. *Repli des joues* marqué de points noirs sur la moitié longitudinale externe, imponctué sur l'interne. *Poitrine* marquée de points noirs assez ou très-petits, sur les côtés de ses flancs et sur les cotyles des hanches. *Postépisternums* d'un flave pâle, marqués de points nébuleux ou obscurs à leur côté interne. *Ventre* d'un flave pâle ou cendré, avec la partie médiane des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arceaux noire ; ordinairement rose en devant, chez le ♂ ; pointillé, souvent d'une manière obsolète : les petits points parfois noirâtres, d'autres fois concolores ; à stigmates noirs ou obscurs ; marqué d'une petite tache noire à l'angle antéro-externe de ses arceaux ; non paré de bandes longitudinales noires. *Pieds* d'un flave testacé à peine ou parcimonieusement ponctués d'obscur. *Tibias* brièvement spinosules ; ces spinules un peu obscures : huit à dix sur la tranche externe des antérieures.

Cette espèce est principalement méridionale, elle est assez commune dans notre ancienne Provence.

*Obs.* La couleur foncière est d'un flave testacé ou d'un cendré roussâtre ; mais elle varie suivant que les points sont noirs, noirâtres ou à peine obscurs, dans le premier cas l'insecte paraît grisâtre : dans le second d'un jaune testacé chez les individus les plus pâles, c'est-à-

dire ceux chez lesquels la matière colorante a fait défaut, les autres sont souvent unicolores, ou seulement brunâtres à l'extrémité; ont les lignes obscures de la tête et du prothorax indistinctes, la partie tectiforme de l'écusson moins prononcée, le dessous du ventre non ponctué d'obscur; chez les individus plus foncés en couleur, le ventre est au contraire plus marqué de points obscurs ou noirâtres.

Le *Sc. angustipennis* s'éloigne du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête; par son écusson sillonné; des *Helperi* et *terreus* par ses postépisternums et son ventre pâle; des *auritus* et *fissus*, par les côtés de son pronotum pâles jusqu'aux angles latéraux; de l'*auritus* d'ailleurs, par la membrane de ses cories non maculées de brun; du *fissus*, par le devant de sa tête non relevé et bifide; des *curtipennis* et *umbrinus*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir ou de brun, par son écusson sillonné, etc.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que nous lui avons donné: notre publication ayant devancé de quelques mois celle du t. 7, des mémoires de la Société des sciences de Bohême.

### 3. **Sciocoris fissus**; MULSANT et REY.

D'un blanc cendré; marqué en dessus de points enfoncés bruns, excepté sur une bordure des deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et sur le tiers basilaire des exocories. Tête relevée et comme bidentée, en devant. Ecusson plus long que les cories à leur angle postéro-externe: cet angle assez vif; à points calleux blancs, souvent marqués de quelques autres taches basilaires blanches. Cories plus larges chacune que l'écusson, à leur angle postéro-interne: à membrane non maculée de brun. Repli du pronotum flave, marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre d'un blanc cendré, marqué de points obscurs constituant ordinairement quatre rangées ou bandes obscures.

*Sciocoris umbrinus*. RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 120. 4?

Long. 0<sup>m</sup>,0045 à 0<sup>m</sup>,0048 (2 l. à 2 l. 1/8). — Larg. 0<sup>m</sup>,0024 à 0<sup>m</sup>,0026 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. 1/2) vers la moitié de l'abdomen.

*Corps* ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* en ogive, un peu entaillée, livide et relevée en rebord, en devant; plus large entre les yeux que longue depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur; d'un blanc cendré flavescent; densément et presque uniformément marquée de point enfoncés noirs. *Epistome* avancé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts antérieurs des joues. *Yeux* bruns, globuleux, assez gros, presque à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Antennes* d'un testacé cendré ou pâle, avec les deux derniers articles brunâtres. *Pronotum* peu profondément échancré en devant, un peu arqué en arrière au bord postérieur de cette échancrure qui est étendue jusqu'aux yeux; trois fois aussi large à ce bord que chaque troncature postoculaire; élargi en ligne sensiblement courbe jusqu'aux angles latéraux, qui sont peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane: à cicatrices transverses, en partie imponctuées; d'un brun cendré flavescent; marqué de points enfoncés noirâtres qui le font paraître d'un cendré grisâtre: ces points moins noirs et plus petits, au devant des cicatrices, plus petits et moins obscurs sur la partie médiane de cette région antérieure et sur le reste de sa surface; non ponctué de noir sur les deux tiers antérieurs de ses côtés; offrant souvent une ligne médiane pâle très-étroite; marqué de deux ou trois taches obscures sur chaque cicatrice; sans traces ou presque sans traces de sillon transverse. *Ecusson* faiblement sinué vers le tiers ou les deux cinquièmes de ses côtés; subarrondi postérieurement; moins large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; prolongé à peine jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; notablement moins long que les cories à leur angle postéro-externe; marqué de deux stigmas formés d'une fossette noire obtriangulaire; paré, au côté interne de chacun de ces derniers, d'une tache d'un blanc flavescent, et parfois de deux autres petites taches basilaires de même couleur; à tuméfaction basilaire très-faible; d'un blanc cendré flavescent; marqué de points enfoncés petits, noirs ou noirâtres, affaiblis vers l'extrémité, et constituant souvent quelques taches basilaires brunes, et quelques autres près de la ligne médiane, qui se montre parée d'une fine ligne pâle, non prolongée jusqu'à l'extrémité. *Cories* prolongées jusqu'à l'extré-

mité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur angle postéro-externe ; cet angle vif et aigu ; en ligne à peu près droite à leur bord postérieur, depuis la moitié de la mésocorie jusqu'au bord externe ; d'un blanc cendré flavescents, marqué de points enfoncés obscurs ; à suture radiale prolongée jusqu'aux trois quarts, non accompagnée postérieurement d'une nervure sur l'exocorie. *Membrane* hyaline, à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* presque entièrement noir. *Tranche abdominale* d'un blanc cendré flavescents, avec les intersections parées d'une bande formée de deux lignes de points noirs. *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure ; prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures. *Repli des joues* d'un flave roussâtre livide ; marqué de points noirs, avec un espace triangulaire au côté externe du tubercule antennifère, impectué de noir. *Repli du pronotum* d'un flave roussâtre livide, marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des élytres* de la couleur de celui du pronotum, avec une tache basilaire noirâtre. *Poitrine* d'un blanc cendré ; marqué, sur les côtés de chacun de ses segments, d'une grosse tache obscure formée par des points enfoncés noirs. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* flaves extérieurement ; ponctués de noir au côté interne. *Ventre* d'un blanc cendré ou flavescents, marqué de petits points enfoncés bruns ou obscurs, presque nuls sur la partie médiane, constituant sur les côtés deux sortes de rangées ou de bandes obscures : la latérale plus large, laissant sur chaque arceau une tache en demi-ovale pâle. *Pieds* d'un livide ou flave roussâtre : cuisses marquées, vers les deux tiers de leur côté antérieur, d'un demi-anneau brun, formé par des petits points noirâtres. *Tibias* ciliés en dessous, inermes sur leur arête externe.

Cette espèce a été prise à Hyères (Var), (coll. Signoret).

*Obs.* Le *S. fissus* se distingue de toutes nos espèces françaises par sa tête relevée et bifide, en devant. Il s'éloigne d'ailleurs du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête ; de l'*angustipennis* par les côtés de son pronotum non paré d'une bordure pâle prolongée jusqu'aux angles latéraux ; par son écusson non sillonné longitudinalement ; de l'*auritus*, par la membrane de ses cories non maculée de brun ; des *umbrinus* et *curlipennis*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir sur leur moitié antérieure ; par le repli

de son pronotum non ponctué de noir et marqué seulement d'une tache noire sous les angles latéraux ; des *S. Helferi* et *terreus*, par ses postépisternums flaves au lieu d'être noirs à leur côté interne ; par son ventre non marqué, sur son avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, ni de deux bandes longitudinales plus antérieures.

#### 4. ***Sciocoris auritus***; MULSANT ET REY.

*D'un flave roussâtre ou d'un flave testacé ou cendré ; marqué en dessus de points enfoncés noirs ou noirâtres, qui lui donnent une teinte grisâtre : deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et tiers basilaire de chaque exocorie, non ponctué d'obscur. 2<sup>e</sup> article des antennes de moitié plus long que le 3<sup>e</sup>. Ecusson non tectiforme, plus étroit que chaque corie, vers leur angle postéro-interne ; à points calleux blancs. Membrane des cories hyaline, maculée de brun. Repli du pronotum marqué d'une tache noire sous les angles latéraux, flave sur le reste. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre testacé, pointillé de brunâtre : ces points formant le plus souvent six rangées de taches brunâtres ; paré latéralement d'une tache plus foncée aux intersections des segments. Pieds ponctué de brun.*

♂ Dernier arceau ventral arrondi ou obtusément arrondi en devant, parallèle sur les côtés ; tronqué et muni d'un rebord pâle à son bord postérieur, avec la partie médiane creusée d'une fossette noire, plus large que longue, de chaque côté de laquelle part un sillon un peu obliquement transverse, dirigé vers les trois quarts du bord latéral.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, en angle rentrant sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure à peine plus longue, de deux pièces : la postérieure de six ou sept pièces : les deux antérieures latérales constituant, prises ensemble, une ogive dirigée en arrière : les postérieures soudées ; la médiane antérieure en parallélogramme transverse : la seconde médiane plus étroite, presque carrée, non prolongée aussi longuement que les latérales antérieures : celles-ci près d'une fois plus longues sur la ligne médiane que les latérales postérieures.

*Sciocoris auritus*. MULS. et REY, Ann. de la Soc. Linn. t. III. p. 126. — MULS., Opusc. Entom. t. VII. p. 126.

Long. 0<sup>m</sup>,0045 à 0<sup>m</sup>,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0<sup>m</sup>,0022 à 0<sup>m</sup>,0029 (1 l. à 1 l. 2/5) aux angles latéraux du pronotum; 0<sup>m</sup>,0026 à 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. 1/5 à l. 1/4) vers la moitié des côtés du ventre.

*Corps* ovale-oblong; subplaniuscule; testacé, d'un flave cendré ou d'un flave testacé en dessus et marqué de points enfoncés généralement noirs, qui lui donnent une teinte grisâtre. *Tête* arrondie en devant, parfois faiblement entaillée à son bord antérieur, à peine plus longue au-devant des yeux que large entre les organes; planiuscule, très-légèrement ou peu sensiblement relevée à son bord; munie d'une dent plus ou moins sensible au devant des yeux; marquée de points enfoncés noirs, assez serrés. *Epistome* avancé jusqu'au quart antérieur des joues. *Antennes* d'un flave testacé, avec les deux derniers articles et l'extrémité du 3<sup>e</sup> ordinairement brunâtres: le 2<sup>e</sup>, de moitié environ plus grand que le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup>, à peine ou un peu plus long que le 2<sup>e</sup>. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* peu profondément échancré en-devant, faiblement en arc dirigé en arrière au bord postérieur de cette échancrure, deux fois et quart ou deux fois et demie aussi large entre les yeux que chaque troncature postoculaire; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles latéraux qui sont peu émoussés; deux fois et quart aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane: à cicatrices sublinéairement transverses, imponctuées; rayé d'un sillon transverse débordant un peu les cicatrices; marqué, comme la tête, de points enfoncés noirs ou obscurs assez serrés, mais paré de chaque côté d'une bordure flave, marquée de points plus petits et de couleur foncière: cette bordure parallèle depuis l'angle de devant jusqu'au sillon transverse, rétrécie ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu plus des côtés. *Ecusson* rétréci en ligne droite sur les côtés; ou offrant vers le tiers ou un peu plus de faibles traces de sinuosités; en ogive ou subarrondi à l'extrémité; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; ordinairement plus longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe; aussi large que les trois quarts d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; chargé d'une tuméfaction basilaire assez

friable, obtriangulaire : celle-ci parfois suivie des traces d'une faible carène très-obtuse et souvent nulle ou à peu près ; marquée, comme le pronotum, de points enfoncés noirs ou obscurs, ordinairement affaiblis ou peu obscurs vers l'extrémité, qui paraît alors flavescente ou d'un flave roussâtre ou testacé ; noté à chacun de ses angles de devant d'un stigma noir, en forme de sillon assez court et graduellement rétréci ; chargé au côté interne de celui-ci d'un point calleux, d'un blanc livide. *Cories* prolongées jusqu'au tiers du cinquième arceau ventral ; à angle postéro-externe vif et aigu ; en ligne droite très-oblique, sur les deux tiers externes de leur bord postérieur ; d'un flave cendré ou testacé et ponctuées de noir comme l'écusson, avec le tiers basilaire de l'exocorie plus roussâtre et marquée de points plus petits et de couleur foncière ; ordinairement imponctuées sur une partie au moins des bords de la suture radiale ; celle-ci, nerviforme, non accompagnée d'une nervure sur la partie postérieure de l'exocorie ; suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers ou des deux cinquièmes de l'écusson. *Membrane* subhyaline chargée de six à huit nervures ; ordinairement maculée de taches brunes ou brunâtres sur les intervalles. *Dos* de l'abdomen noir, marqué sur les côtés d'une bordure de taches d'un roux testacé. *Tranche abdominale* marquée de points enfoncés noirs, laissant au milieu du côté externe de chaque segment, une tache d'un roux testacé anguleuse en dedans. *Repli des joues* presque uniformément ponctué de noir, offrant parfois un très-petit espace imponctué au côté externe du tubercule antennifère. *Repli du pronotum* subparallèle jusqu'à la moitié, rétréci ensuite ; flave testacé : paré d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des élytres* flave testacé. *Dessous du corps* testacé ou d'un roux flave ; sillon rostral noir : poitrine marquée de points enfoncés noirs, constituant trois sortes de taches noires sur les côtés de celle-ci. *Ventre* d'un flave testacé, avec la partie médiane du bord antérieur du premier arceau, noire ; noté d'un point blanchâtre au côté interne des stigmates ; finement pointillé : les points parfois concolores, surtout chez la ♀, d'au tres fois obscurs ou noirâtres et constituant le plus souvent six rangées de taches brunes ou brunâtres ; marqué, de chaque côté, d'une tache plus foncée aux intersections des segments. *Pieds* d'un testacé livide, ponctués de brun ou de fauve : cuisses marquées sur les deux

tiers de leur côté antérieur, d'une tache formée de la réunion de deux ou trois points bruns. *Tibias* peu ou pas distinctement spinosules sur leur tranche externe.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. Nous l'avons prise communément dans les environs de Marseille, Avignon et Nîmes. On la trouve sous les pierres et parmi les mousses qui couvrent les roches, dans les lieux arides et escarpés.

*Obs.* Le *S. auritus* se distingue des *S. macrocephalus* et *angustipennis* par son pronotum ponctué de noir sur le tiers postérieur de ses côtés, par la membrane de ses cories maculées de brun; il s'éloigne en outre du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête, par le repli de son pronotum marqué d'une tache noire; et de *angustipennis* par son écusson non sillonné sur la ligne médiane et peu ou point sensiblement en toit. Il se distingue du *fissus* par sa tête non bifide et relevée en devant; par la membrane de ses élytres maculée de brun; des *umbrinus* et *curtipennis*, par ce dernier caractère, par les côtés de son pronotum impondués de noir sur leurs deux tiers antérieurs, par le repli de son pronotum non ponctué de noir, si ce n'est sous les angles latéraux, par l'angle postéro-externe des cories vif, par la mésocorienotablement plus large que l'exocorie; des *Helferi* et *terreus* par ses postépisternums à fond flavescent; par son ventre noir paré de deux bandes longitudinales noires, convergeant vers une tache de même couleur, située sur l'avant-dernier arceau.

Le *Sc. Gravenhorsti*, FIEBER, qu'on trouve en Allemagne, mais que nous ne savons pas avoir été prise en France, a beaucoup d'analogie avec le *S. auritus*; mais il a le corps proportionnellement plus étroit (0<sup>m</sup>,0022 aux angles du pronotum, au lieu de 0<sup>m</sup>,0026), plus parallèle ou moins ovale; le 2<sup>e</sup> arceau de la tranche abdominale peu apparent en dessus; l'écusson à peine plus large, vers les quatre cinquièmes de sa longueur, que les trois quarts d'une corie, au lieu d'être aussi large que l'une de celles-ci, etc.

*Sciocoris Gravenhorsti*. FIEBER, Rhynchot. in. Abhandl. d. boh. Gesellsh. t. VII. 1851-52. p. 446. 16. — Id. tiré à part. p. 22. 16. — FIEBER, Europ. Hemipt. p. 360. 15.

Le *Sc. maculatus* du même auteur a le corps proportionnellement un peu plus large, plus ovalaire que celui de notre *Sc. auritus* ; la bordure pâle des côtés du pronotum plus large que le diamètre d'un œil, vers le sillon transverse, au lieu de l'avoir moins large ; l'écusson un peu plus large, vers les quatre cinquièmes de sa longueur que le diamètre transversal d'une corie dans le même point ; les cories en ligne moins obliquement transversale à leur bord postérieur, à peine plus longues que l'écusson à leur angle postéro-externe, dépassant à peine à cet angle la moitié ou les deux tiers du 4<sup>e</sup> arceau ventral, c'est-à-dire n'atteignant pas l'extrémité de cet arceau.

*Sc. maculatus*. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 360 14.

Patrie : la Dalmatie et la Sicile.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

**Sciocoris Le Prieuri**; PERRIS. *D'un roux testacé en dessus, et marqué de points enfoncés noirs, qui lui donnent une teinte d'un roux fauve. Deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et base des exocories non ou à peine ponctués d'obscur. Pronotum noir à sa base jusqu'aux fossettes ou jusqu'au calus. Ecusson souvent plus pâle et plus finement ponctué à l'extrémité; notablement moins long que les cories à leur angle postéro-externe, moins large que l'une d'elles à leur angle postéro-interne. Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; membrane maculée de taches brunâtres. Repli du pronotum non ponctué de noir, mais marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. Postépisternums flaves à leur côté externe. Ventre flave, paré d'une bande longitudinale médiane noire, incomplète, aboutissant à une tache de même couleur située sur l'avant-dernier arceau.*

*Sciocoris Le Prieuri*. PERRIS, in Litter.

Long. 0<sup>m</sup>,0045 à 0<sup>m</sup>,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0<sup>m</sup>,0022 à 0<sup>m</sup>,0026 (1 l. à 1 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0<sup>m</sup>,0025 à 0<sup>m</sup>,0029 (1 l. 1/8 à 1 l. 2/5) vers la moitié de l'abdomen.

Patrie : Bône (Algérie) (coll. Perris).

*Obs.* Cette espèce se distingue de toutes les autres par son pronotum paré d'une bordure noire couvrant la base entre les deux calus; par la bande noire située sur la partie médiane des six premiers arceaux du ventre. Quelquefois cette bande est en partie effacée ou interrompue, ou d'autrefois divisée longitudinalement par une ligne claire.

Le dos de l'abdomen est noir, bordé de taches d'un roux testacé sur les trois derniers arceaux. Le repli des joues est uniformément ponctué de noir.

### 5. **Sciocoris curtipennis**; MULSANT et REY.

*Testacé ou d'un testacé roussâtre; presque uniformément marqué en dessus, de points bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un testacé fauve ou brunâtre. Pronotum deux fois et demie aussi large que long: en ligne droite, à sa base. Écusson un peu plus long que les cories; offrant les faibles traces d'une carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité; à points calleux, de couleur foncière. Cories sensiblement plus étroites chacune, vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; subarrondies à leur bord postérieur; à exocories à peu près aussi longues chacune que la mésocorie vers les deux tiers de leur longueur. Repli du pronotum non ponctué de noir, si ce n'est près des bords externe et postérieur. Postépisternums flavés extérieurement. Ventre sans tache noire sur l'avant-dernier arceau.*

♂ Ventre habituellement densément et plus obscurément ponctué, et conséquemment plus noir; à dernier arceau arrondi en devant, parallèle ou un peu rétréci en arrière sur les côtés; échancré et concave sur le tiers médian au moins de sa partie postérieure, avec les angles postérieurs munis d'un relief en forme de C, et la partie médiane bituberculée.

♀ Ventre ordinairement plus clair; à dernier arceau arrondi en devant, élargi ensuite en ligne droite, sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés subégales: l'antérieure, plus courte, de deux pièces: la seconde de six ou sept pièces: les latérales antérieures offrant, prises ensemble, un demi-cercle dirigé en arrière, au moins aussi longues que les latérales postérieures près de la ligne mé-

diane : les deux médianes, de même largeur, un peu moins longuement prolongées que les latérales qui les enclosent.

*Cimex umbrinus*. Panz. Faun. Germ. 93. 15. — LATR., Hist. nat. t. XII. p. 190. 19. — HAHN., Wanz. t. I. p. 195. pl. XXXI. fig. 100. — FIEBER, Rhynchot. in. Abhandl. d. böhm. Gesellsh. t. VII. p. 440. 7. — Id. tiré à part, p. 167. — Id. Eur. Hemipt. p. 353. 10 (type).

Long. 0<sup>m</sup>,0045 à 0<sup>m</sup>,0067 (2 à 3 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0026 à 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. 1/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum. — 0<sup>m</sup>,0030 à 0<sup>m</sup>,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) vers la moitié de l'abdomen.

*Corps* ovale-oblong; subplaniuscule; testacé ou d'un testacé roussâtre, et presque uniformément marqué de points enfoncés noirs ou noirâtres, en dessus : les points quand ils sont noirs lui donnent une teinte plus foncée. *Tête* subarrondie ou un peu en demi-cercle ogival, en devant, ordinairement peu ou point échancrée dans le milieu de son bord antérieur; élargie presque en ligne droite sur les côtés, et souvent sans dent sensible au-devant des yeux; plane, légèrement déprimée longitudinalement entre l'épistome et les bords latéraux : testacée; marquée de points enfoncés noirs ou obscurs. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts des joues. *Antennes* testacées, avec les deux cinquièmes postérieurs du 3<sup>e</sup> article, la presque totalité des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, bruns ou brunâtres. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'une fois plus large à ce bord qu'à chaque troncature postoculaire; une fois environ plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux qui sont peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ses angles que long sur la ligne médiane; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez marquée; à peine aussi long ou un peu moins long sur sa ligne médiane que la tête : tronqué en ligne droite à sa base; à cicatrices linéaires, lisses; marqué après celles-ci, d'un sillon transverse linéaire et peu profond; testacé; uniformément marqué de points noirs ou obscurs. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite, sur les côtés, subarrondi à l'extrémité; à peine prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdo-

men ; un peu plus long que les cories à leur angle postéro-externe ; d'un tiers plus large que l'une d'elles vers leur angle postéro-interne ; chargé sur son tiers basilaire ou un peu plus d'une subconvexité basilaire obtriangulaire ; légèrement en toit ou offrant les faibles traces d'une carène non prolongée jusqu'à l'extrémité ; à stigmas représentés par un léger et court sillon marqué de points enfoncés noirs ou parfois seulement obscurs, et alors peu distincts du reste de la couleur foncière ; marqué, au côté interne de chacun de ces stigmas, d'une tache pâle à peine calleuse ; testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs. *Cories* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur partie postéro-externe ; subarrondies ou très-émoussées ordinairement à celles-ci, et moins longues à leur angle postérieur que près de la mésocorie ; plus arquées que chez les espèces précédentes sur les deux tiers postérieurs de leur bord externe ; colorées et ponctuées comme le pronotum ; n'offrant pas ordinairement près de la suture radiale, de traces d'une nervure sur le tiers postérieur de l'exocorie ; à exocories aussi larges ou presque aussi larges chacune que la mésocorie. *Membrane* laissant à découvert les côtés du dos de l'abdomen ; d'un cendré pâle ou testacé à trois ou quatre nervures saillantes : l'interne bifurquée. *Dos de l'abdomen* noir sur les deux ou trois premiers segments et sur le tiers médiaire des suivants, testacé ou d'un roux fauve et marqué de points obscurs sur les côtés de ces derniers. *Tranche abdominale* testacée ; marquée sur les intersections des segments d'une sorte de bande obscure formée par des points enfoncés noirs ou noirâtres, égale aux parties imponctuées d'obscur. *Repli du pronotum* d'un flave pâle ou testacé ; marqué de points enfoncés noirs, le plus souvent seulement près de ses bords extérieurs et postérieurs, sans tache ponctiforme noire sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un flave pâle ou testacé, souvent presque imponctué, d'autres fois pointillé de noir. *Dessous du corps* d'un testacé pâle livide ou flavescent ; presque uniformément marqué de petits points enfoncés noirs et peu rapprochés, sur le repli des joues et sur la poitrine. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* flaves, extérieurement. *Ventre* noir sur le sillon transverse médian antérieur ; explané sur les côtés ; marqué de points enfoncés noirs plus rapprochés que ceux de la poitrine qui le font

paraître souvent presque noir, surtout chez le ♂, souvent blanchâtre sur la ligne médiane et paré de chaque côté de celle-ci de deux rangées de taches ponctiformes blanchâtres : la moins voisine du milieu située sur les stigmates; marqué sur les côtés de chaque arceau d'un espace ordinairement moins ponctué, constituant une tache ovalaire plus pâle. *Pieds* d'un flave pâle et testacé; ponctué de noir : cuisses imponctuées près du genou.

Cette espèce paraît habiter les différentes zones de notre pays. On la trouve dans les environs de Paris. Nous l'avons prise à la Chartreuse et dans le midi. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

*Obs.* Le *S. curtipennis* se distingue de toutes les autres espèces de notre pays par ses cories subarrondies à leur bord postérieur, plus courtes à l'angle postéro-externe de l'exocorie que près de la mésocorie; par ses exocories aussi larges ou presque aussi larges chacune que la mésocorie. Elle s'éloigne d'ailleurs du *macrocephalus* par ses yeux en partie enchâssés dans les côtés de la tête; par son écusson non marqué d'une tache noire à l'extrémité; par les côtés de son pronotum ponctués de noir sur toute leur longueur : ce caractère le distingue des *S. fissus*, *angustipennis* et *auritus*. Il n'a d'ailleurs ni la partie antérieure de la tête relevée et bifide, comme le *fissus*, ni l'écusson sillonné, comme l'*angustipennis*, ni la partie antérieure des côtés du pronotum dépourvu de points noirs, l'écusson plus étroit que chaque corie, vers leur angle postéro-externe et la membrane des cories maculée de brun, comme chez l'*auritus*. Il s'éloigne enfin des *S. Helferi* et *terreus* par ses postépisternums pâles à leur côté externe et par son ventre sans bandes longitudinales noires. Il a beaucoup d'analogie avec l'*umbrinus*; mais il s'en distingue par son pronotum moins court proportionnellement à sa largeur, en ligne droite à sa base; par ses cories plus courtes, subarrondies à leur bord postérieur, moins longuement prolongées à l'angle postéro-externe de l'exocorie qu'à celui de la mésocorie; par ses postépisternums pâles, au lieu d'être nèbuleux; par le repli du pronotum entièrement marqué de points noirs ou bruns, seulement près des bords extérieur et postérieur.

6. **Sclocoris umbrinus** ; WOLFF.

*Testacé ou d'un testacé roussâtre, et presque uniformément marqué, en dessus, de points bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un testacé fauve ou brunâtre. Pronotum trois fois aussi large que long, un peu échancré en arc à sa base. Ecusson aussi long ou à peu près que les cories : offrant ordinairement des traces d'un carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité; à points calleux blancs. Cories à peu près aussi larges chacune vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; en angle aigu à leur angle postéro-externe; à exocories moins large chacune que la mésocorie, vers les deux tiers de leur longueur. Repli du pronotum ponctué de noir. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre non marqué d'une large tache noire sur l'avant-dernier arceau.*

♂ Ventre habituellement plus coloré, brun ou brun noir, avec les stigmates blancs et marqués d'une rangée longitudinale de petites taches blanches entre chaque stigma et la ligne médiane, et d'une tache pâle au milieu du bord latéral des arceaux : le dernier arrondi en devant, parallèle sur les côtés, offrant chaque tiers externe de son bord postérieur obliquement transverse, convergeant en dedans; ce bord interrompu dans son tiers médiaire et muni dans ce point d'un tubercule dirigé en arrière, de chaque côté duquel part un sillon transverse, dirigé vers la moitié des bords latéraux.

♀ Ventre moins foncé. Dernier arceau arrondi en devant, élargi en ligne presque droite d'avant en arrière, sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales; l'antérieure plus courte, de deux pièces, et paraissant souvent offrir une petite pièce triangulaire vers l'extrémité de la suture médiane : la seconde de sept pièces : les deux intermédiaires antérieures, presque confondues en une seule, rétrécies d'avant en arrière : les deux latérales antérieures plus longues près de la ligne médiane que les latérales postérieures : celles-ci séparées par une pièce médiane dont les bords latéraux saillants constituent un V.

*Cimex umbrinus*. WOLFF, Icon. Cimic (1804). p. 141. 136. pl. XIV. fig. 136.

*Sciocoris brevicollis*. FIEBER, Rhynchot. in. Adhandl. de bobm. Gesselleh. t. VII. 1852. p. 441. 8. — Id. tiré à part. p. 17. 8. — Id. Eur. Hemipt. p. 458. 9 (type).

Long. 0<sup>m</sup>,0051 à 0<sup>m</sup>,0061 ( 2 l. 1/4 à 2 3/4 ). — Larg. 0<sup>m</sup>,0025 à 0<sup>m</sup>,0033 ( 1 l. 1/8 à 1. 1/2 ).

*Corps* ovalaire ou ovale-oblong; subplaniuscule; testacé ou d'un testacé cendré et presque uniformément marqué, en dessus, de points noirs ou noirâtres qui lui donnent une teinte grise. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant; à peine sinuée, et munie d'une faible dent, au devant des yeux; planiuscule, un peu relevée en rebord, déprimée entre l'épistome et les bords latéraux; testacée; uniformément marquée de points noirs rapprochés. *Epistome* un peu saillant, avancé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des joues. *Antennes* testacées ou d'un testacé fauve, avec les deux derniers articles presque entièrement et souvent une partie du 3<sup>e</sup>, bruns; le 2<sup>e</sup> à peine aussi long ou un peu moins long que le 3<sup>e</sup>. *Yeux* bruns ou noirs; à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur presque égale au diamètre d'un œil; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'un tiers plus large à ce bord qu'à chaque troncature postoculaire; une fois environ plus large à ce même bord, que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu arquée, sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux qui sont un peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu apparentes; creusé d'un sillon transverse plus ou moins faible; chargé d'un calus assez saillant, borné par une fossette avancée jusqu'au sillon transverse; cendré, testacé ou d'un testacé cendré; uniformément marqué de points noirs ou bruns rapprochés. *Ecusson* rétréci en ligne à peu près droite; arrondi ou subarrondi à l'extrémité; prolongé au moins jusqu'au trois cinquièmes de l'abdomen; un peu plus long ou à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; un peu plus long que l'une d'elle à leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire d'une subconvexité obtriangulaire; offrant ordinairement, après la subconvexité, une carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité et parfois

obsolète ou peu sensible; à stigmas représentés par un point fossette noir; chargé au côté interne de chacun de ces stigmas, d'un petit calus blanc, cendré, testacé ou testacé cendré, et uniformément marqué comme le pronotum de points noirs ou noirâtres rapprochés. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur angle postéro-externe; cet angle assez vif, peu aigu; faiblement arquées à leur bord postérieur; colorées comme l'écusson; un peu moins densément ponctuées de noir ou de brun; à mésocorie un peu plus large que l'exocorie; à suture radiale non accompagnée postérieurement d'une nervure; à suture cubitale prolongée jusqu'au tiers de l'écusson. *Membrane* nébuleuse ou obscure; laissant un peu à découvert les côtés du dos de l'abdomen; ordinairement à cinq nervures saillantes; l'avant-dernière externe, ordinairement bifurquée. *Dos de l'abdomen* noir sur les trois premiers segments et sur le tiers médiaire des suivants, testacé ou d'un testacé nébuleux sur les côtés de ceux-ci. *Tranche abdominale* testacée, marquée de points bruns, plus petits sur la partie médiane de chaque arceau, plus foncé et plus épais près des bords antérieur et postérieur de ceux-ci, où ils forment une bande transversale brune. *Bec* prolongé jusqu'au métasternum; testacé avec l'extrémité brune. *Repli des joues* et *pièces prébasilaires* testacés, ponctués de noir ou de brun. *Repli du pronotum* et *repli des cories* testacés, ponctués de brun. *Poitrine* testacée ou d'une teinte rapprochée; peu ou point marquée de grosses taches noires sur les côtés (parfois cependant notées d'une tache nébuleuse sur les côtés de l'antépectus); région odorifique couleur de chair livide ou nébuleuse, pointillée de noir. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* ordinairement obscurs ou nébuleux à leur côté externe, parfois d'un testacé flavescent. *Ventre* parfois presque entièrement brun ou brun noir, avec une bande noire sur le milieu des deux premiers arceaux, marqué d'un point blanc sur les stigmates; ordinairement paré en outre d'une rangée d'un blanc testacé plus ou moins complète entre les stigmas et la ligne médiane, quelquefois avec celle-ci pâle et offrant au moins sur les parties antérieures de sa région médiane une couleur foncière fauve ou d'un fauve testacé ou roussâtre, entre les points bruns; marqué sur la moitié médiaire du repli de la tranche de points noirs moins rapprochés; noir ou noirâtre sur chaque tiers antérieur et postérieur de la

tranche. Pieds testacés ou d'une couleur rapprochée, peu ponctués de noir ou de brun.

Cette espèce paraît rare en France ; nous l'avons prise seulement quelquefois dans les montagnes des Basses-Alpes.

*Obs.* Elle se distingue de toutes les précédentes par le 2<sup>e</sup> article des antennes plus court que le 3<sup>e</sup> ; par ses postépisternums ordinairement nébuleux ou obscurs à leur côté externe.

Le *S. umbrinus* s'éloigne des *S. Helferi* et *terreus* par son ventre non paré, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux larges bandes noires ; des *macrocephalus*, *angustipennis*, *auritus* et *fissus*, par les côtés de son pronotum ponctués de noir jusqu'aux angles latéraux ; sous ce rapport il se rapproche du *curtipennis* ; mais il s'en distingue par le 2<sup>e</sup> article de ses antennes généralement plus court que le 3<sup>e</sup> ; par son pronotum proportionnellement plus large aux angles latéraux que long sur sa ligne médiane ; par son écusson à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe ; par cet angle assez vif, presque rectangulairement ouvert ; non subarrondies, à leur bord postérieur ; par ses postépisternums ordinairement obscurs à leur côté externe, etc.

Le *S. umbrinus* semble avoir été méconnu par tous les entomologistes.

Les Géocorises de cette famille avaient été si mal étudiées jusqu'à M. Fieber, que la plupart des écrivains avaient cru retrouver l'espèce décrite par Wolff, dans toutes celles qui leur tombaient sous la main. M. Fieber s'est le plus rapproché de la vérité ; mais il a évidemment donné le nom d'*umbrinus* à celle que Panzer a figurée, et celui de *brevicollis* à celle qui est représentée dans l'ouvrage de Wolff : il suffit de voir les figures données par ces auteurs, pour s'en convaincre. Le *cimex umbrinus* de l'*Icones cimicum*, montre les cories un peu plus longues que l'écusson, à leur angle postéro-externe, et en angle aigu à cette partie postéro-externe, ce qui constitue les principaux caractères servant à distinguer cette espèce de notre *Sc. curtipennis* (*umbrinus*, Panzer). Mais comment, dira-t-on, le *Cimex umbrinus* de Wolff n'est-il pas le même que celui de Panzer, puisque le premier tenait du second l'insecte qu'il a décrit ? il est facile de répondre à cette objection : Panzer avait sans doute dans sa collection, sous le nom de *C. umbrinus* des

insectes d'espèces différentes, et l'exemplaire qu'il aura communiqué à Wolff, n'était pas identique à celui qu'il a représenté. Dans tous les cas, avec l'insuffisance des descriptions de ces deux auteurs, on ne peut avoir recours qu'aux figures, et celle de Wolff se rapporte sans aucun doute à notre *umbrinus*, comme celle de Panzer s'applique à notre *curtipennis*.

Nous avons reçu de M. Mink, sous le nom de *Sc. ochraceus*, un individu déterminé par M. Fieber, qui ne nous a pas paru différent de notre *Sc. umbrinus*, ou qui semble n'en être qu'une variété.

Près du *Sc. umbrinus* vient se placer l'espèce suivante :

**Sciocoris homalonotus**; FIEBER. *Testacé ou d'un testacé cendré ou grisâtre ; presque uniformément marqué en dessus de point bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un gris brunâtre. Pronotum deux fois et deux tiers aussi large que long et à peu près en ligne droite à sa base. Ecusson prolongé jusqu'aux quatre septièmes de l'abdomen, plus long que les cories ; légèrement en toit ; à points calleux de couleur foncière. Cories sensiblement moins larges chacune, vers leur angle postéro-interne, que l'écusson ; à angle postérieur assez vif et presque rectangulaire ; peu arquées à leur bord postérieur. Pronotum ponctué de noir. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre non marqué d'une large tache noire sur l'avant-dernier arceau.*

*Sciocoris homalonotus*. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 350. 11.

Long. 0<sup>m</sup>,0078 (3 l. 1/2). — Larg. 0<sup>m</sup>,0045 (2 l.).

Patrie : l'Italie, la Dalmatie, etc. (coll. Fieber, Mink et Signoret).

*Obs.* Le *S. homalonotus* a la tête obtusément arrondie en devant, à peu près aussi longue que le prothorax sur sa ligne médiane, peu sinuée sur les côtés : les yeux enchâssés seulement jusqu'au quart dans les côtés de la tête ; chaque angle postérieur de l'échancrure du pronotum séparé du bord latéral par un espace à peu près égal au bord postérieur de cette échancrure ; les cories prolongées jusqu'à la moitié du 4<sup>e</sup> arceau ventral ; le repli de chaque joue et des cories marqués de

points noirs : le premier, offrant un espace imponctué au côté interne du tubercule antennifère; le ventre marqué de points noirs constituant diverses rangées de taches noirâtres : les pieds ponctués de noir, avec un demi-anneau noir aux cuisses, suivi d'un espace imponctué.

Avant le *Sciocoris Helferi*, se place l'espèce suivante :

**Sciocoris distinctus**; FIEBER. *Cendré en dessus, flavescens en dessous; marqué en dessus de points noirs, plus petits sur la mésocorie. Pronotum ponctué sur les côtés; paré à la base d'une bordure blanchâtre très-étroite. Ecusson sensiblement plus court que les cories; à peine aussi large que chacune d'elles vers les deux tiers de sa longueur; pâle sur les côtés de la ligne médiane densément ponctué de noir, et paraissant sillonné sur cette ligne. Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, arquées à leur bord postérieur; en angle aigu à leur angle postéro-interne; à mésocorie une fois plus large que l'exocorie vers l'extrémité de la suture cubitale: celle-ci prolongée jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson. Repli du pronotum marqué de points noirs. Postépisternums noirs à leur côté externe. Ventre flavescens; marqué de très-petits points nébuleux, plus obscurs près des stigmates; noté d'une tache noire sur la partie médiane de son avant-dernier arceau.*

*Sciocoris distinctus*. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 337. 8.

Long. 0<sup>m</sup>,0067 (3 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. 1/2).

Patrie : l'Ukraine.

#### 7. **Sciocoris Helferi**; FIEBER.

*D'un blanc cendré ou flavescens; marqué en dessus de points noirs ou bruns, excepté sur une bordure latérale des côtés du pronotum. Ecusson à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; à peine aussi large que l'une d'elles à leur angle postéro-interne; marqué souvent de cinq petites taches basilaires brunes entre les calus blancs et parsemés de points blanchâtres subcalleux. Cories prolongées au delà du 4<sup>e</sup> arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; à suture cubitale prolongée jusqu'à*

la moitié de l'écusson. Postépisternums noirs à leur côté externe, flaves et ponctués de noir à l'interne. Ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales de même couleur.

♂.

♀ Dernier arceau ventral arqué ou arrondi en devant, largement élargi d'avant en arrière sur les côtés; divisé par une ligne transversale arquée ou anguleuse en arrière en deux moitiés assez inégales : l'antérieure un peu plus longue sur la ligne médiane, à peine aussi longue sur les côtés; carénée sur la ligne médiane et offrant une petite pièce triangulaire à l'extrémité de celle-ci : la seconde moitié, de six ou sept pièces : les deux intermédiaires antérieures petites, moins longuement prolongées que les deux latérales antérieures : celles-ci une fois plus longues près de la ligne médiane que les postérieures latérales.

*Sciocoris Helfer*. FIEBER, Rhynchot. in. Abhandl. d. B. Geselleh. t. VII. p. 449. 20. — Id. tiré à part p. 25. 20. — Id. Eur. Hemipt. p. 361. 17.

Long. 0<sup>m</sup>,0056 à 0<sup>m</sup>,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. 0<sup>m</sup>,0039 (1 l. 3/4).

*Corps* ovalaire ou ovale-oblong; subplaniuscule; d'un blanc cendré, en dessus, et marqué de points bruns qui lui donnent une teinte grisâtre. *Tête* ordinairement subarrondie ou en ogive en devant, quelquefois entaillée à son bord antérieur; variablement sans sinuosité latérale et sans dent au devant des yeux, ou plus rarement sinuée sur les côtés et offrant alors une dent, au devant des organes de la vision : plane, à peine déprimée entre l'épistome et les bords latéraux; d'un blanc cendré, marquée de points noirs. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts des joues. *Antennes* d'un blanc flavescent, avec les deux derniers articles noirs ou bruns, excepté à la base. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur à peine égale au diamètre d'un œil; en ligne à peu près droite au bord postérieur de cette échancrure; près de quatre fois plus large à ce bord que chaque troncature postoculaire; une fois environ

plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux qui sont émoussés; une fois au moins plus large à ces angles que long sur la ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu apparentes; marqué d'un sillon transverse faible ou peu profond; chargé d'un calus assez saillant, limité par une fossette avancée jusqu'au sillon; d'un blanc cendré, marqué de points noirs ou bruns, excepté sur une bordure latérale pro'ongée sur toute la longueur de ses côtés: les points constituant une tache noirâtre sur le calus, et souvent six, moins marquées, sur le sillon transverse, qui semble creusé d'une fossette légère sous chacune d'elles. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite, arrondi ou subarrondi à l'extrémité; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; à peine aussi long ou un peu moins long que les cories à leur angle postéro-externe; à peine aussi large ou un peu moins large que l'une d'elles, à leur angle postéro-interne; chargé sur son quart ou tiers basilaire d'une faible sub-convexité; ordinairement ensuite un peu en toit, ou chargé d'une côte médiane obtuse, non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas formés d'une fossette obtriangulaire ponctuée de noir; chargé d'un calus blanc sale au côté interne de chaque stigma; d'un blanc cendré ou flavescent, marqué de points noirs ou bruns: ces points constituant ordinairement, entre les calus blancs, cinq petites taches basilaires; habituellement parsemé de petits points calleux d'un blanc sale plus ou moins apparents. *Cories* prolongées au moins jusqu'au quart du cinquième arceau ventral, à leur angle postéro-externe; en angle aigu à ce dernier; en ligne droite sur la moitié externe de leur bord postérieur ou légèrement sinuées près de l'angle postéro-externe qui semble alors légèrement incurbé; d'un blanc cendré ou flavescent; marquées de points noirs ou bruns, souvent plus petits et plus légers sur la mésocorie; quelquefois marquées de points bruns ou noirâtres, plus gros, près de la suture radiale; à suture cubitale prolongée jusqu'à la moitié de l'écusson; à mésocorie de deux tiers plus large que l'exocorie, vers les deux tiers de leur longueur; ordinairement chargées au côté externe de la partie postérieure de la suture radiale d'une nervure prolongée jusqu'à l'extrémité. *Membrane* hyaline: à cinq nervures.

*Dos de l'abdomen* noir, avec les côtés des trois derniers arceaux parés de taches ou d'une bordure d'un blanc flave ou testacé, graduellement plus large. *Tranche abdominale* d'un blanc flave ou testacé, marqué sur les intersections d'une bande formée par des points noirs ou noirâtres. *Dessous du corps* d'un blanc flavescents ou testacé. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un blanc flave, avec le dernier article noirâtre. *Repli des joues et pièces prébasilaires* marqués de points noirs, laissant un espace imponctué au côté externe du tubercule antennifer, *Repli du pronotum* ponctué de noir seulement vers son bord postérieur. *Repli des cories* non ponctué de noir. *Sillon rostral* noir seulement sur le mésosternum. *Poitrine* marquée de points noirs, constituant ordinairement une grosse tache sur les côtés de chacun des segments pectoraux. *Postépisternums* noirs à leur côté externe, flavescents et ponctué de noir à l'interne. *Ventre* d'un blanc flave ou d'un flave pâle; superficiellement marqué de points souvent à peine nébuleux ou obscurs: ces points constituant souvent, un peu plus en dedans que les stigmates, une bande longitudinale nébuleuse; marqué, sur le milieu de l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes ou rangées de grosses taches noires, parfois brunâtres ou en partie obsolètes; marqué latéralement sur les intersections d'une petite tache noire, brune ou parfois obsolète. *Pieds* d'un blanc flavescents ou testacé, peu ponctué de brun.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise rarement dans les environs de Marseille. On la trouve aussi en Italie, en Sicile et en Algérie.

*Obs.* Elle se distingue de toutes nos espèces précédentes par son ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes noires; par ses postépisternums noirs au côté externe; par les sutures cubitales prolongées jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson; par ses cories dépassant un peu l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, etc.

Elle offre des variations de couleurs suivant le développement de la matière colorante. Les taches noirâtres du sillon transverse et de la base de l'écusson, sont souvent peu marquées, ainsi que les points blancs de ce dernier; les taches latérales situées sur les intersections des arceaux

du ventre sont parfois indistinctes et les deux bandes formées de taches noires sont souvent presque effacées ou réduites à une trace d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brunâtre représentant le côté externe de ces bandes.

### 8. *Sciocoris terreus*; SCHRANK.

*D'un cendré testacé ou flavescens ; marqué en dessus de points noirs ou obscurs, ordinairement excepté sur les côtés du pronotum et à la base de l'exocorie. Ecusson à peine de la longueur des cories à leur angle postéro-externe ; plus large que l'une d'elles à leur angle postéro-externe ; marqué ordinairement de quelques petites taches basilaires brunes entre les calus blancs. Cories prolongées jusqu'au quatrième arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu ; à suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. Postépisternums entièrement noirs. Ventre marqué sur l'avant dernier arceau d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales ordinairement de même couleur.*

♂ Bandes noires du ventre ordinairement très-larges. Dernier arceau arrondi en devant, parallèle sur les côtés ; à angle très-ouvert et dirigé en avant, à son bord postérieur ; muni à celui-ci d'un rebord d'un blanc sale, interrompu dans son quart médiaire ; chargé d'une petite pièce arquée en arrière, dans cette partie interrompue.

♀ Bandes noires du ventre ordinairement moins développées. Dernier arceau ventral arqué ou arrondi en devant, largement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés peu inégales : l'antérieure à peine plus longue, de deux pièces : la seconde de six ou sept pièces : les deux intermédiaires antérieures petites, moins longuement prolongées que les deux latérales antérieures : celles-ci un peu moins courtes sur la ligne médiane que les postérieures.

*Cimex terreus*. SCHRANK, Faun. Boic. t. II (1803). p. 75. 1109.

*Cydnus umbrinus*. FALLÉN, Monogr. cimic. suec. (1809). p. 54. 5.

*Sciocoris umbrinus*. FALLÉN, Hemipt. suec. (1829). page 21. 1. — BURMEIST, Handb. t. II. p. 373. 5. — BLANCHARD, Hist. nat. Hemipt. p. 151. 4. — FLOR, Rhynch. liv. I. t. I. p. 111. 1.

*Sciocoris terreus*. FIEBER, Rhynotog. in Abhandl. d. böhm. Gesellsch. t. VII. p. 449. 21. — Id. tiré à part. page 25. 21. — Id. Europ. Hemipt. p. 361. 18.

Long. 0<sup>m</sup>,0059 à 0<sup>m</sup>,0067 (2 l. 2/3 à 3 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum. — 0<sup>m</sup>,0030 à 0<sup>m</sup>,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) vers la moitié du ventre.

*Corps* ovale-oblong; subplaniuscule; cendré ou testacé en dessus et marqué de points enfoncés noirs ou bruns qui lui donnent une teinte grisâtre ou d'un testacé grisâtre. *Tête* en ogive ou subarrondie en devant: élargie en ligne presque droite sur les côtés, ordinairement sans dent sensible au devant des yeux; un peu plus large entre ces organes que longue depuis sur cette ligne transversale jusqu'à son bord antérieur; testacée ou d'un testacé livide, marquée de points bruns ou noirs, tantôt uniformément disposés, tantôt en offrant des traces plus foncées ou plus claires; ordinairement parée d'une ligne blanche prolongée depuis le vertex jusqu'à un point plus ou moins avancé de l'épistome. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des joues. *Yeux* bruns, à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Antennes* cendrées ou testacées, avec les deux derniers articles et ordinairement l'extrémité du 3<sup>e</sup>, bruns; le deuxième article un peu plus long que le 3<sup>e</sup>. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur à peu près égale au diamètre d'un œil, en ligne à peu près droite au bord postérieur de cette échancrure; près de quatre fois aussi large à ce bord que chaque troncature particulière; une fois au moins plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne faiblement arquée sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; deux fois et demie au moins aussi large à ces angles que long sur la ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu marquées; creusé, un peu après le milieu de sa longueur, d'un sillon transverse peu profond; testacé ou testacé cendré, marqué de points noirs ou bruns, tantôt presque uniformément disposés, tantôt constituant des sortes de bandes longitudinales plus obscures: offrant ordinairement sur les côtés une bordure foncière dépourvue de points bruns; chargé d'un calus ordinairement marqué d'un point noir, et limité par une fossette avancée jusqu'au sillon transverse. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière et presque

sans sinuosités sur les côtés, ou n'en offrant que de faibles traces vers le tiers de la longueur; arrondi ou subarrondi à l'extrémité: à peine aussi long ou un peu moins long que les cories vers leur angle postéro-externe; d'un tiers environ plus large que chacune d'elle vers leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire d'une tuméfaction assez prononcée; ordinairement ensuite un peu en toit ou chargé d'une côte médiane obtuse, non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas formés par une fossette couverte de points noirs ou noirâtres; chargé d'un calus d'un blanc sale près de chaque stigma; ordinairement marqué d'un petit point noir au côté interne du calus blanc et souvent de trois autres points basilaires bruns; testacé ou d'une teinte rapprochée; marqué de points bruns ou noirs, tantôt disposés d'une manière uniforme, tantôt constituant de petites taches peu apparentes ou des sortes de bandes plus obscures. *Cories* prolongées jusqu'au quatrième arceau ventral, à leur angle postéro-externe: celui-ci vif, un peu aigu ou presque rectangulairement ouvert; en ligne droite ou non arquée sur la moitié externe de leur bord postérieur; testacées ou d'une teinte rapprochée; marquées de points bruns ou noirs, tantôt disposés d'une manière uniforme, tantôt constituant de petites taches brunes; sans points noirs sur la base de l'exocorie; à suture radiale ordinairement saillante, variablement accompagnée ou non, à sa partie postérieure, d'une nervure peu marquée; à suture cubitale prolongée à peine jusqu'au niveau du tiers de l'écusson: mésocorie d'un quart ou d'un tiers plus large que l'exocorie, vers le tiers de leur longueur. *Membrane hyaline*, mais paraissant testacée; à cinq ou six nervures assez saillantes. *Dos de l'abdomen* noir, avec les côtés des quatre derniers arceaux testacés et ponctués de brun, sur les côtés. *Tranche marginale de l'abdomen* testacée ou d'une teinte rapprochée, avec les angles ou les bords des intersections des arceaux marqués d'une tache ou d'une bande brune. *Bec* prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures; d'un cendré testacé, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* testacé, marqué de petits points enfoncés bruns ou noirs. *Poitrine* noire sur le sillon rostral; testacée ou d'une teinte rapprochée; marquée de points enfoncés bruns ou noirs; marquée d'une grosse tache noire ou brune au côté interne de chacun de ses segments. *Repli du pronotum* d'un flave pâle ou testacé,

marqué ordinairement d'une tache noire sous les angles latéraux ; variablement marqué sur le reste de points noirs ou concolores. *Repli des cories* souvent non ponctué de brun. *Ventre* noir sur le sillon médian transverse de sa partie antérieure ; paré sur la partie médiane de l'avant-dernier arceau d'une grosse tache noire presque carrée ; orné sur les cinq premiers arceaux de deux bandes longitudinales noires souvent formées de taches unies, plus développées chez le  $\sigma$  que chez la  $\varphi$  ; d'un flave testacé ou parfois rosâtre chez le  $\sigma$ , entre les bandes noires, avec la ligne médiane d'un flave pâle ; d'un flave pâle ou testacé au côté externe des bandes noires ; marqué plus extérieurement de points bruns ou obscurs constituant une bande nébuleuse ou obscure sur la région des stigmates, qui sont blancs ou blanchâtres ; marqué d'une tache brune à l'angle des intersections. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé, ordinairement marqués de points bruns.

Cette espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon ; mais elle est moins rare dans le Midi. Nous l'avons prise dans diverses localités de notre ancienne Provence. On la trouve dans les lieux exposés au soleil, au pied des plantes ou sous les pierres.

*Obs.* Le *Sciocoris terreus* offre de nombreuses variations, suivant le développement de sa matière colorante et de celui des points enfoncés bruns ou obscurs.

La couleur foncière varie du cendré ou cendré blanc, au flavescent, au testacé, au flave roussâtre. La tête est tantôt uniformément ponctué, avec une ligne pâle naissant du vertex et s'avancant sur l'épistome ; quelquefois cette ligne est peu distincte ; d'autres fois la tête est marquée de sortes de bandes brunes et de quatre taches brunes sur sa partie postérieure. Le pronotum offre parfois une petite tache brunâtre derrière chaque œil et deux autres entre celles-ci ; quelquefois sa surface en présente d'autres ou montre des sortes de bandes longitudinales obscures ; sa ligne médiane est parfois pâle ; ses côtés sont ordinairement parés d'une bordure imponctué de brun ; mais quelquefois cette partie est marquée de points nébuleux ou même bruns, ordinairement un peu moins épais que sur le reste de sa surface. Le point noir de chaque calus est obsolète chez les variétés pâles ; la ligne médiane est parfois pâle, souvent uniformément ponctué. Les cicatrices offrent

souvent une ligne transverse lisse, plus rarement cette ligne semble ponctuée. L'écusson offre chez la plupart, à sa base, un point noir au côté interne du calus blanc et deux ou trois autres; mais souvent ces taches sont complètement effacées; quelquefois il montre diverses petites taches brunes ou des sortes de bandes longitudinales obscures. Les cories ont la suture radiale tantôt nerviforme, tantôt à peine saillante; quelquefois vers la partie postéro-interne de celle-ci se montrent les traces d'une faible nervure. Le repli du pronotum est tantôt ponctué de noir, plus souvent sans points noirs. Les deux bandes noires du ventre sont généralement plus développées chez les ♂. Quand elles sont très-foncées, la partie médiane et la bande flavescente qui les borde à leur côté externe est plus pâle. Quand ces bandes sont moins obscures, souvent l'espace voisin de la ligne médiane prend une teinte rosâtre: quelquefois les bandes noires sont faiblement ou à peine indiquées. La tache noire de l'avant-dernier arceau est parfois bilobée postérieurement, ou divisée par une ligne médiane pâle. Les post-épisternums ne sont parfois noirs ou noirâtres qu'à leur côté externe. Les pieds, ordinairement ponctués en noir, n'ont parfois point de traces de ces points.

Malgré ces variations, le *S. terreus* se distingue sans peine des *S. macrocephalus*, *angustipennis*, *fissus*, *auritus*, *curtipennis* et *umbri-nus* par son ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales de même couleur; par ses postépisternums noirs. Il s'éloigne du *S. Helferi*, par une taille ordinairement moins avantageuse; par ses postépisternums le plus souvent entièrement noirs; par sa suture cubitale à peine prolongée jusqu'au tiers de l'écusson; par ses cories à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur angle postéro-externe.

#### Genre *Dyrodères*, DYRODÈRE; Spinola.

Spinola. Essai sur les ins. Hemipt. (1480), p. 311.

**CARACTÈRES.** Bord postérieur du tubercule antennifer moins avancé que le bord antérieur des yeux. Cories commençant à se rétrécir à partir du

dixième de la longueur de leur côté externe. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; à 1<sup>er</sup> article le plus court ou à peu près égal au 3<sup>e</sup> : le 2<sup>e</sup> presque une fois plus long que celui-ci : le 4<sup>e</sup> un peu moins grand que le 2<sup>e</sup>, graduellement et faiblement épaissi : le dernier, le plus grand. *Pronotum* échancré en devant, pas plus large au bord postérieur de cette échancrure, que la ligne transversale qui serait tirée depuis l'extrémité du bord, jusqu'à l'un des bords latéraux; obliquement tronqué derrière les yeux; subarrondi aux angles de devant; à côtés dilatés, foliacés, obtusément arqués; à angles latéraux subarrondis; sans calus huméral et sans fossette. *Ecusson* large; à sinuosités latérales très-faibles, situées vers les deux cinquièmes de sa longueur. *Repli des cories* ne dépassant pas l'extrémité de la poitrine. *Cuisses* non ciliées. *Tibias* inermes.

#### 1. *Dyroderes marginatus*; FABRICIUS.

*Dessus du corps testacé ou d'un testacé livide, marqué de points fauves ou bruns rapprochés qui lui donnent une teinte fauve ou d'un fauve brunâtre. Pronotum paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc flavescent, parsemé de gros points noirs et prolongés jusqu'à la moitié des côtés; écusson blanc à l'extrémité. Ventre d'un blanc flavescent; pointillé d'obscur; marqué sur les trois cinquièmes médiaires du 2<sup>e</sup> arceau de quatre grosses taches et de deux sur le 3<sup>e</sup> arceau, unies ou presque unies; noires ou d'un noir verdâtre. Pieds d'un livide testacé ponctués de noir.*

♂ Ventre paré sur les trois cinquièmes médiaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arceaux d'une tache d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ou bronzé, graduellement rétréci presque jusqu'à l'extrémité du 6<sup>e</sup> arceau où elle est tronquée. Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, entaillé jusqu'au tiers postérieur de sa longueur, avec la partie antérieure de cette entaille tronquée.

♀ Ventre paré sur les trois cinquièmes médiaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arceaux de quatre grosses taches unies ou presque unies, d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ou bronzé, de deux taches semblables sur le 3<sup>e</sup> arceau, et d'une sur le 6<sup>e</sup> arceau. Dernier arceau arrondi en de-

vant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale irrégulière, en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces, échancrées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur : la moitié postérieure de six ou sept pièces : la médiane antérieure, transverse, échancrée à son bord postérieur : la médiane suivante très-petite : les latérales antérieures prolongées jusqu'au bord postérieur, laissant entre elles un espace en triangle étroit et allongé.

*Cimex marginatus*. FABR., Suppl. Ent. Syst. p. 532. 98-99.

*Cimex umbraculatus*. WOLFF., Icon. Cimic. p. 102. 93. pl. X. fig. 93.

*Edessa marginata*. FABR., Syst. Rhyng. p. 154. 43.

*Pentatoma marginata*. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 189. 18.

*Pentatoma aparines*. L. DUFOUR, Recherch. Hémipt. (1833). p. 31.

*Sciocoris marginatus*. BURMEIST., Handb. t. II. p. 373. 4. — BLANCHARD, Hist. nat. Hémipt. p. 151. 3. — FIEBER, Rhyngotogr. in. Abhandb. d. boh. Gesellsch. 1851-52. p. 437. 1. — Id. tiré à part, p. 13. 1. — Id. Eur. Hémipt. p. 355. 1.

*Sciocoris marginata*. BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 398. pl. XXXI. fig. 3.

*Dyroderes marginatus*. SPINOLA, Hémipt. p. 311. — DALLAS, List. Hémipt. p. 146. 1.

*Dyroderes marginatus*. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 122. 1.

Long. 0<sup>m</sup>,0078 à 0<sup>m</sup>,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0045 à 0<sup>m</sup>,0049 (2 l. à 2 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0<sup>m</sup>,0052 à 0<sup>m</sup>,0056 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) vers la moitié du ventre.

*Corps* ovulaire ; subplanuscule. *Tête* arrondie en devant, légèrement sinuée sur les côtés et munie d'une faible dent au-devant des yeux ; à peine aussi longue au devant de ces organes que large entre ceux-ci ; plane ou légèrement convexe ; d'un testacé fauve, marquée de petits points noirâtres. *Yeux* bruns ; à moitié enchâssés dans le bord de la tête. *Antennes* livides sur les deux premiers articles, à 3<sup>e</sup> article nébuleux : les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> noirs, avec le tiers basilaire d'un livide testacé. *Pronotum* échancré presque en arc obtus ; subarrondi à ses angles antérieurs ; obtusément arqué, très-dilaté et sensiblement relevé sur les côtés ; subarrondi aux angles latéraux ; à cicatrices peu marquées, munies d'un bord postérieur relevé, précédant un sillon transverse plus ou moins prononcé ; paré aux angles de devant d'une tache blanche, prolongée jusqu'à la

moitié des bords latéraux, étendue jusqu'au côté interne de l'œil, coupée à angle droit à son angle postéro-interne, parsemé de quelques gros points noirs; testacé sur le reste de la surface et marqué de points bruns très-rapprochés qui lui donnent une teinte fauve, ordinairement plus foncé ou noirâtre, vers la base. *Ecusson* prolongé jusqu'aux quatre septièmes de l'abdomen; arrondi postérieurement; moins large ou à peine aussi large qu'une corie vers leur angle postéro-interne; sensiblement moins long que les cories à leur angle postéro-externe; creusé d'un stigma noir, en forme de fossette obtriangulaire et ponctuée; chargé d'une assez faible tuméfaction basilaire obtriangulaire, suivie d'une faible arête aplanie sur sa tranche; testacé ou d'un testacé livide, ponctué de brun comme le pronotum, et paraissant comme lui avoir une teinte fauve, avec l'extrémité d'un blanc livide, et souvent une partie de la ligne médiane pâle. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral, à leur angle postéro-externe: cet angle assez vif et un peu aigu: colorées et ponctuées comme l'écusson, avec la base de l'exocorie d'un blanc livide. *Membrane* d'un fauve ou testacé livide, parsemée de taches ponctiformes fauves ou brunâtres, à cinq nervures fauves. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre ou d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* d'un blanc livide sur la moitié médiaire des segments, parée sur les intersections d'une bande noire ou d'un noir verdâtre, formée de deux lignes. *Repli du pronotum* d'un blanc livide et parsemé de points noirs, sur sa moitié antérieure, marqué postérieurement d'une grosse tache formée de points noirs. *Repli des cories* d'un blanc flavescent marqué de très-petits points obscurs. *Repli des joues* d'un blanc testacé, marqué de points bruns, noté d'une tache noire au devant du tubercule antennifer. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures, ou un peu plus; d'un testacé livide, avec l'extrémité obscure. *Poitrine* d'un blanc flavescent marqué sur les côtés de chacun de ses segments d'une tache formée de points noirs; moins densément marquée de points noirs sur le reste. *Sillon rostral* noir. *Ventre* d'un blanc flavescent; pointillé d'obscur; marqué de taches d'un noir verdâtre ou d'un vert bronzé variables suivant les sexes, comme il a été dit; noté d'une tache noire à l'angle antéro-externe de ses arceaux, paraissant offrir après celle-ci une tache ovulaire plus pâle ou moins pointillée d'obscur que le

fonds. *Pieds* d'un livide testacé, marqué de points noirs : cuisses parées d'un demi-anneau vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces plus méridionales.

Elle vit principalement sur le Grateron (*Galium aparine*, Linn.) dont elle pique et suce les fruits.

La femelle, suivant les observations de Léon Dufour, fait sa ponte vers la fin de juin ; dépose ses œufs hérissés d'un duvet court, qui s'ouvrent par un opercule ou calotte.

Les ♀ paraissent plus abondantes que les ♂.

*Obs.* Les taches d'un noir bronzé du ventre sont quelquefois en partie obsolètes :

### TROISIÈME FAMILLE.

#### LES ÆLIENS.

**CARACTÈRES.** *Tibias* ni épineux ni spinosules. *Pronotum* non foliacé sur les côtés ; muni à ceux-ci d'un rebord assez épais, convexe, courbé en dessous près des angles latéraux et par conséquent non visible en dessus sur la seconde moitié de ces angles (1) : cette seconde moitié ne débordant pas ou débordant à peine la base des élytres ; à angles postérieurs nettement indiqués. *Tête* triangulaire. *Epistome* rétréci en devant, enclos par les joues. *Antennes* variablement insérées plus avant ou un peu moins avant que le bord antérieur des yeux ; de cinq articles : le 1<sup>er</sup> moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Ecusson* sinué vers le tiers ou les deux cinquièmes de ses côtés ; marqué à chacun de ses angles de devant, d'un sillon noir ou continué par des points enfoncés jusqu'aux sinuosités ou à peu près : ces points, noirs au moins près de la base. *Cories* non prolongées jusqu'à l'extrémité du 5<sup>e</sup> arceau ventral ; subarrondies à leur angle postéro-interne. *Tranche abdominale* peu

---

(1) Ce caractère très-distinctif se retrouve chez tous nos Æliens de France. Il n'existe pas chez l'*Eusarcoris angustatus*, BAERENSPRUNG, qui fait le passage des Æliens aux Eysarcoriens.

ou point apparente en dehors des élytres. *Bec* débordé à la base par la partie antérieure du dessus de la tête; logé, sous celle-ci, dans un sillon; ordinairement prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou un peu plus. *Antépectus* arqué en avant au bord antérieur de chacun de ses flancs, et constituant des lames antépectorales plus avancées que le niveau du bord postérieur et souvent même que le bord antérieur des yeux. *Mésosternum* canaliculé. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire, ou du moins sans sillon prolongé jusqu'au 6<sup>e</sup> arceau; non armé dans le milieu de sa base d'une pointe ou d'une épine dirigée en avant. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Ajoutez, au moins pour les espèces de notre pays :

*Antennes* prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps, ou un peu plus; de cinq articles: le 1<sup>er</sup> épais: le 2<sup>e</sup> et ordinairement le 3<sup>e</sup> filiformes: les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> subfusiformes, épaissis, pubescents. *Tête* convexe; à peine munie latéralement d'un rebord très-étroit. *Yeux* plus larges que longs; débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* peu profondément échancré à son bord antérieur, presque tronqué derrière la partie postérieure de la tête comprise entre les yeux, avec sa partie postoculaire, constituant un angle peu avancé; obtus ou non tranchant sur les côtés; marqué de cicatrices transverses en majeure partie imponctuées. *Écusson* chargé d'une tuméfaction basilaire plus ou moins faible, prolongée jusqu'au niveau des sinuosités basilaires, souvent rendue plus apparente par une dépression transversale qui la suit; chargé au côté interne de chaque stigma d'une ligne élevée d'une sorte de côte courte ou d'un calus longitudinal lisse, d'un blanc flavescents ou d'un flave pâle. *Ventre* de sept arceaux: le 1<sup>er</sup> court, mais apparent; creusé sur sa région médiane, entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> arceaux d'un sillon transverse. *Repli des Cories* à peine prolongé plus loin que le bord postérieur du 1<sup>er</sup> arceau ventral. *Dessous du corps* ponctué, moins finement sur la poitrine que sur le ventre. *Pieds* de longueur médiocre; simples.

Nos *Æliens* forment une famille très-naturelle et très-distincte par les caractères indiqués, savoir: par l'existence de lames antépectorales;

par leur pronotum muni sur les côtés (chez tous ceux de France), d'un rebord courbé en dessous avant l'extrémité de ses angles latéraux ; par la forme et la longueur de leurs stigmas.

Il est étonnant que ces caractères très-apparens et très-distinctifs aient en général été négligés par les auteurs.

Ainsi, ils s'éloignent des Cydniens par leurs tibias non épineux, et par leur écusson sinué latéralement avant la moitié de sa longueur. Cette particularité les sépare ainsi des Pentatomiens, des Asopiens et des Acanthosomiens. Ils se distinguent des Sciocoriens par leur tête triangulaire, par leur pronotum non foliacé et muni sur les côtés d'un rebord latéral épais ; des Eysarcoriens par ce rebord non visible en dessous jusqu'à l'extrémité des angles latéraux et par leur mésosternum canaliculé au lieu d'être chargé d'une ligne longitudinale saillante.

Chez tous nos Æliens de France les pièces latérales antérieures ou internes de la seconde moitié du dernier arceau ventral des ♀, se prolongent jusqu'au bord postérieur ou à peu près.

Les Æliens se partagent en deux genres.

		Genres.	
Exocorie	{	chargée d'une large côte, le long de la suture radiale. Poitrine marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle.	<i>Ælia</i> .
		non chargée d'une côte le long de la suture radiale. Poitrine non marquée d'un point noir au côté interne de chaque cotyle.	<i>Æliodes</i> .

Genre *Ælia*, ÆLIE ; Fabricius.

Fabricius, Syst. Rhyngot (1803), p. 1-8.

**CARACTÈRES.** *Exocorie* chargée d'une large côte, le long de la suture radiale. *Tête* penchée ; plus longue au devant des yeux que large entre les organes ; rétrécie d'arrière en avant, en ligne à peu près droite jusqu'au niveau de la partie antérieure de l'épistome ou un peu plus, puis subparallèle ou arquée en dehors jusqu'à sa partie antérieure ; offrant dans le point où la direction de ses côtés se modifie, une entaille ou angle rentrant plus ou moins sensible ; comme bilobée en devant. *Poitrine* marquée, au côté externe de chaque cotyle, d'un point noir,

constituant une rangée longitudinale de trois points, laissant un peu en dehors l'orifice de la glande odorifère également noir. *Abdomen* subgraduellement rétréci, jusqu'à sa partie postérieure qui est tronquée.

Ajoutez pour les espèces suivantes de notre pays :

*Epistome* subconvexe; avancé environ jusqu'aux trois quarts des joues. Antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Pronotum* creusé, au côté interne du calus, d'une fossette continuée en avant par un sillon avancé jusqu'aux deux cinquièmes antérieures de la longueur de ce segment. *Ecusson* non plus longuement prolongé que le point le plus postérieur des cories. *Cories* en ogive ou subarrondies à leur angle postéro-interne. *Sillon rostral* et *sillon transverse de la base du ventre* de couleur foncière, c'est-à-dire flave ou d'une teinte rapprochée.

Chez les espèces de notre genre *Ælia* les pièces latérales antérieures ou internes de la seconde moitié du dernier arceau ventral des ♀ est séparé postérieurement par une troisième pièce médiane qui paraît souvent soudée avec elles, caractère qui sert à séparer ce genre de celui d'*Æliodes*. Dans tous les cas, la seconde pièce médiane, chez les *Ælia* ne se prolonge pas jusqu'au bord postérieur.

Ce genre est réduit en France à deux ou trois espèces :

- |   |    |  |                   |
|---|----|--|-------------------|
| 1 | α  | Mésocorie non marquée d'une ligne noire le long de la suture radiale.  | 2                 |
| 2 | β  | Antennes à 2 <sup>e</sup> article à peu près égal au 3 <sup>e</sup> . Côte médiane lisse de l'écusson ne dépassant pas les trois cinquièmes ou les deux tiers de la longueur de ce dernier. Cuisses à un point noir.   | <i>Acuminata</i>  |
| 3 | ββ | Antennes à 2 <sup>e</sup> article près d'une fois moins long que le 3 <sup>e</sup> . Côte médiane lisse de l'écusson prolongée au moins jusqu'au trois quarts de la longueur de celui-ci. Cuisses à deux points noirs.   | <i>Rostrata</i> . |
| 4 | αα | Mésocorie chargée d'une ligne noire le long de la suture radiale. Antennes à 2 <sup>e</sup> article un peu moins long que le 3 <sup>e</sup> . Côte médiane lisse de l'écusson prolongée jusqu'aux cinq sixièmes de celui-ci. Cuisses à un petit point noir, souvent nul. | <i>Klugii</i> .   |

Avant les espèces de notre pays doit être placée la suivante :

***Ælia Germari*; KUSTER.** Antennes à 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles presque égaux. Dessus du corps d'un flave pâle ou d'un blanc roussâtre; chargé d'une côte blanchâtre, lisse et inégalement saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson. Pronotum à rebord latéral blanchâtre; chargé entre chaque rebord et la ligne médiane d'une côte plus affaiblie postérieurement, et offrant à sa base les traces d'une autre côte entre celle-ci et chaque fossette. Ecusson plus long que les cories; chargé de quatre autres côtes basilaires courtes: une au côté interne des stigmas: une entre celle-ci et la médiane; ponctué de noir entre ces dernières, sur la tuméfaction basilaire, et tout le long de la côte médiane jusqu'à l'extrémité: la médiane prolongée jusqu'aux deux tiers. Dessous du corps et pieds d'un flave pâle: stigmates noirs.

*Ælia Germari*. KUSTER. Stett. entom. Zeit. t. XIII. 1852. p. 391. 1. pl. III. fig. 1 (la tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. Kaef. Eur. 351. 2.

Long. 0<sup>m</sup>,0112 à 0<sup>m</sup>,0123 (5 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0<sup>m</sup>,0052 à 0<sup>m</sup>,0054 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Patrie: l'Espagne (Perris).

Obs. La tête est rétrécie en ligne presque droite jusqu'à sa partie antérieure, c'est-à-dire offre à peine sur les côtés des joues un angle rentrant très-ouvert au niveau de l'extrémité de l'épistome, et la partie antérieure des côtés des joues est subparallèle au lieu d'être arquée en dehors; ses antennes sont entièrement flaves. L'écusson est moins large postérieurement que chaque corie, vers leur angle postéro-interne. Les cories sont plus longues d'un cinquième environ que l'écusson et offrent leur plus grande longueur près de la suture radiale. Le bord rostral du repli des joues est en ligne droite, un peu sinué près des pièces prébasilaires; celles-ci sont assez faiblement arquées sur leur tranche. Le dos de l'abdomen est gris brun, ponctué de noir, avec la ligne médiane flave; la tranche abdominale flave, avec quelques taches linéaires noires, près de son bord interne. Pieds sans taches.

1. *Ælia acuminata*; LINNÉ.

Antennes à 2<sup>e</sup> article à peine égal au 3<sup>e</sup>. Dessus du corps d'un flave pâle; chargé d'une côte lisse et plus pâle, inégalement saillante, depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson : cette côte parée de chaque côté d'une bordure formée de points noirs, interrompue sur la seconde moitié du pronotum; et réduite à des points obscurs après la tuméfaction de l'écusson. Pronotum chargé, sur sa moitié antérieure, de deux autres côtes en dehors de la médiane (l'interne souvent faible). Ecusson chargé à la base de deux courtes côtes en dehors de la médiane : celle-ci à peine prolongée jusqu'aux deux tiers : tranche abdominale flave, avec la moitié interne noire. Dessous du corps flave pâle; rempli des joues presque imponctué de noir : stigmates noirs, cuisses ordinairement à un point noir.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, offrant à son bord postérieur trois petites échancrures en demi-cercle allongé, noté de deux taches ponctiformes, noires.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi sur les côtés en ligne presque droite; divisé en deux moitiés par une ligne transversale arquée en arrière; la moitié antérieure, de deux pièces, ordinairement séparées vers l'extrémité de la médiane par une très-petite pièce triangulaire : la moitié postérieure, un peu plus grande, de six ou sept pièces, la médiane antérieure plus grande, transverse, rétrécie d'avant en arrière; la médiane postérieure presque carrée : la 3<sup>e</sup> médiane, transverse, unissant les deux latérales internes ou antérieures.

*Cimex acuminatus*. LINNÉ, Syst. nat. 10<sup>e</sup> édit. t. I. p. 444. 43. — Id. 12<sup>e</sup> édit. t. I. p. 723. 59. — PANZ., Faun. Germ. XXXII. 17. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 19. 19. pl. II. fig. 19.

..... SCHAEFFER, Icon. Cimic. pl. XLII. fig. 11.

*Ælia acuminata*. HAHN., Wanz. t. I. p. 120. pl. XIX. fig. 63. — BLANCH., Hist. nat. t. III. Hémipt. p. 154. 1. pl. VII. fig. 5. — RAMB., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 103. 1. — COSTA, Cimic. centur. 2. dec. 6-10. p. 23. 1. fig. 7. — KOLÉN., Melatem. entom. t. IV. p. 20. 140. — DALLAS, Hémipt. p. 223. 2. —

KUSTER., Stett. entom. Zeit. 1852. p. 392. 2. pl. III. fig. 2 (tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 3.

*Ælia rostrata*. BOHEM., in. Ofvers. k. Vetens. akad. forhandl. (1832). p. 50. 1.

Long. 0<sup>m</sup>,0105 à 0<sup>m</sup>,0112 (4 l. 3/4 à 5 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0052 à 0<sup>m</sup>,0056 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

*Corps* oblong; médiocrement convexe. *Tête* un peu arquée sur la partie antérieure des joues; lisse sur l'épistome et sur une bande médiane faisant suite à celle-ci; ponctuée ou ruguleusement ponctuée sur le reste de sa surface; d'un jaune ou flave orangé; ornée de chaque côté de la bande médiane d'une bordure noire ou formée de points enfoncés noirs, rétrécie d'arrière en avant sur les côtés de l'épistome et ordinairement avancée jusqu'à la moitié de la longueur de celui-ci: ces bordures noires, parfois obsolètes sur le front et le vertex, et réduites, sur les côtés de l'épistome, à une suture générale noire, dans les variations par défaut. *Antennes* brièvement ciliées; à 1<sup>er</sup> article le plus court: les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> presque égaux: les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> plus longs, presque égaux: le 4<sup>e</sup> ordinairement le plus long: les trois premiers d'un flave pâle: les deux derniers et parfois l'extrémité du 3<sup>e</sup> rose. *Pronotum* élargi en ligne soit droite, soit un peu en angle rentrant, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent; creusé vers les deux cinquièmes de sa longueur, d'un sillon transverse étendu jusqu'aux rebords latéraux; chargé de trois côtes longitudinales, lisses: la médiane faisant suite à celle de la tête, prolongée en s'affaiblissant jusqu'au bord postérieur: chacune des autres, naissant du bord postéro-interne de chaque cicatrice, rétrécie et plus ou moins raccourcie postérieurement; offrant ordinairement en devant, au côté interne des cicatrices, et postérieurement entre chaque fosselle et chaque côte submédiane les traces d'une ligne courte et peu saillante; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés assez rapprochés: d'un jaune ou flave pâle sur les côtés, d'un roux testacé sur le reste; ordinairement noir ou marqué de points enfoncés noirs, en devant, entre la côte médiane et chacune des autres, jusqu'au sillon transverse et surtout près de ce sillon: cette partie noire presque concolore chez les variations par défaut. *Ecusson* ordinairement un peu moins longuement prolongé que

les cories; en ogive obtuse sur les deux septièmes postérieurs; plus large que chaque corie vers leur angle postéro-interne; chargé de cinq côtes lisses : la médiane faisant suite à celle du pronotum, prolongée en s'affaiblissant jusqu'aux deux tiers à peine de la longueur de l'écusson : chacune des autres naissant de la base, prolongée seulement jusqu'au bord postérieur de la tuméfaction : chacune des externes, située au côté interne des stigmas : chacune des intermédiaires un peu plus rapprochée de la médiane que de la latérale, offrant souvent entre la côte médiane et les intermédiaires les traces d'une ligne ou côte rudimentaire; marqué sur le reste de sa surface de points plus prononcés près de la base, affaiblis postérieurement; à stigmas noirs, ponctués, prolongés jusqu'aux sinuosités; d'un jaune ou flave pâle sur les côtés : noir ou marqué de points enfoncés noirs entre la côte médiane et chacune des intermédiaires, jusqu'à l'extrémité de la tuméfaction basilaire, puis paré, de chaque côté de la côte médiane, d'une bordure formée par des points noirs, qui se réunissent postérieurement en une bande unique plus noire à l'extrémité; d'un blanc cendré ou rosâtre sur le reste. *Cories* en ligne courbe à leur bord interne postérieur, presque depuis la moitié des côtés de l'écusson, jusqu'à un point de la mésocorie, presque aussi distant de la côte radiale que la largeur du bord postérieur de l'exocorie; un peu moins longuement prolongées à leur extrémité apicale que la moitié du 5<sup>e</sup> arceau ventral; chargées sur la mésocorie au côté interne de la suture cubitale, d'une faible nervure émettant, après le milieu de sa longueur, une ramification dirigée vers le bord postérieur; ponctuées; variant du blanc cendré au blanc rosâtre, avec la nervure de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* noir, paré sur les deux derniers arceaux d'une ligne médiane d'un testacé pâle. *Tranche abdominale* d'un flave pâle, avec la moitié interne irrégulièrement noire. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un flave testacé, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* arqué sur la partie antérieure, sinué près des lames prébasilaires; flave, marqué d'une rangée de petits points noirs près de son bord externe. *Pièces prébasilaires* offrant, vers la partie antérieure de leur tranche, un angle médiocrement saillant; subhorizontales postérieurement. *Lames antépectorales*

presque aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un jaune ou flave pâle : ventre offrant parfois les traces de deux ou quatre rangées de très-petites taches noires : stigmates noirs ou bruns. *Pieds* d'un jaune ou flave pâle; cuisses marquées, vers les deux tiers de leur côté antérieur, d'un petit point noir, parfois effacé.

Cette espèce se trouve sur diverses plantes, principalement sur les céréales. Elle habite la plupart des provinces de la France, surtout les parties méridionales, ou les endroits des zones tempérées exposées au soleil.

Linné, comme la plupart des autres naturalistes de son temps, a sans doute confondu cette espèce avec la suivante; il avait vraisemblablement reçu de diverses provenances, des exemplaires des deux espèces, puisqu'il donne à cette Pentatomide l'Europe pour patrie; mais dans sa collection, comme nous avons pu le constater avec M. Dallas, l'insecte portant l'étiquette écrite de sa main, est bien notre *Ælia acuminata*; à côté de celui-ci s'en trouvent deux autres individus appartenant à l'*Æ. rostrata*.

## 2. *Ælia rostrata*; DE GEER.

*Antennes* à 2<sup>e</sup> article une fois environ plus court que le 3<sup>e</sup>. *Dessus du corps* d'un flave pâle; chargé d'une côte lisse inégalement saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson : cette côte parée de chaque côté sur toute sa longueur, d'une bordure formée de points enfoncés noirs, graduellement rétrécie sur l'écusson. *Pronotum* offrant jusqu'au sillon transverse les traces de deux autres côtes en dehors de la médiane (l'interne souvent peu distincte). *Écusson* moins long que les cories; offrant à la base des traces de deux courtes côtes, en dehors de la médiane : celle-ci prolongée au moins jusqu'aux trois quarts. *Dessous du corps* flave-pâle : repli des joues bordé de points noirs : stigmates noirs : ventre parsemé de petites taches noires, cuisses à deux points noirs.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés; tronqué à son bord postérieur, en offrant dans

le milieu de celui-ci une seule petite échancrure, ou fente avancée jusqu'au quart postérieur de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral conformé d'une manière analogue à celui de l'*Æ. acuminata*; noir avec la ligne transversale moins arquée, la moitié antérieure un peu carénée sur les trois cinquièmes médiales : la pièce antérieure médiane près d'une fois plus large que la médiane qui la suit : celle-ci plus large que longue.

*La punaise à tête allongée.* GEOFFR., Hist. nat. t. I. p. 472. 77.

*Cimex rostratus.* DE GEER, Mém. t. III. p. 271. 16. pl. XIV. fig. 12 et 13.

*Ælia acuminata.* CURTIS, Brit. Entom. t. XV. 704.

*Ælia neglecta.* DALLAS, List. Hemipt. p. 223. 3.

*Ælia pallida.* KUSTER, Stett. Entom. Zeit. t. XIII (1852) p. 394. pl. III. fig. 4. (tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 5. — FLOR., Rhyng. livl. t. I. p. 121.

Long. 0<sup>m</sup>,0072 à 0<sup>m</sup>,0090 (3 l. 1/4 à 4 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0036 à 0<sup>m</sup>,0045 (4 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

*Corps* oblong; médiocrement convexe. *Tête* offrant la partie antérieure des côtés des joues un peu arquée en dehors, séparée par un angle rentrant assez marqué de la partie postérieure de ses côtés, qui est en ligne légèrement sinuée dans son milieu; densément et un peu ruguleusement ponctuée; d'un jaune ou flave pâle; parée d'une bordure noire, très-étroite sur les côtés et ornée de deux bandes longitudinales assez larges, formées par des points enfoncés noirs, situées chacune sur les côtés internes des joues et prolongés jusqu'au vertex, en laissant de couleur foncière la partie médiane qui suit l'épistome. *Antennes* brièvement ciliées; à 1<sup>er</sup> article le plus court; le 2<sup>e</sup> un peu plus long que celui-ci; à peine plus grand que la moitié du 3<sup>e</sup>: le 3<sup>e</sup> à peine aussi long que celui-ci: le 4<sup>e</sup> un peu moins grand: le 1<sup>er</sup> pâle; les autres d'un rose plus foncé sur les deux derniers. *Pronotum* élargi un peu en angle rentrant très-ouvert jusqu'à l'extrémité, visible en dessus du rebord latéral, d'un jaune pâle; chargé d'un calus saillant; marqué, vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'une dépression transverse étendue jusqu'aux rebords latéraux; chargé d'une côte longitudinale médiane peu saillante, lisse et d'un jaune pâle ou blanc flavescent, faisant suite à celui de la tête; offrant, entre celle-ci et

chaque rebord latéral, les traces plus ou moins apparentes d'une ou de deux faibles lignes élevées, affaiblies ou peu distinctes postérieurement, à couleur foncière d'un blanc ou flave roussâtre pâle; marqué de points enfoncés en partie concolores mais en partie noirs et constituant quatre bandes noirâtres; savoir: une, au côté interne de chaque rebord atéral; une entre la côte médiane et chaque ligne intermédiaire. *Écusson* moins longuement prolongé que les cories; chargé d'une côte médiane et longitudinale lisse, d'un blanc flavescents, faisant suite à celle du pronotum et prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'aux trois quarts au moins de sa longueur; offrant en outre sur la tuméfaction basilaire quatre nervures ou côtes faibles et courtes, une, au côté interne de chaque stigma: une entre celle-ci et la côte médiane, mais un peu plus rapprochée de celle-ci; offrant parfois entre chacune des côtes intermédiaires et la médiane, les traces d'une autre ligne élevée; ponctué; d'un flave pâle; paré de chaque côté de la côte médiane d'une bande noirâtre formée de points noirs: chacune de ces bandes graduellement rétrécie et réunies en une seule vers l'extrémité; offrant quelquefois des points enfoncés noirs ou obscurs entre les côtes intermédiaires et les latérales; ou même offrant d'autres fois presque tous les points enfoncés noirs ou obscurs. *Cories* en ligne courbe à leur bord interne postérieur, depuis les deux tiers au moins des côtés de l'écusson jusqu'à un point de la mésocorie assez rapproché de la suture radiale, assez faiblement raccourcies ensuite de ce point à l'extrémité du bord latéral de l'exocorie; prolongées, dans leur plus grande longueur, jusqu'au niveau de l'extrémité du 4<sup>e</sup> arceau ventral; chargées au côté interne de la mésocorie, joignant la nervure cubitale, d'une faible nervure, émettant une ramification prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie; à couleur foncière ordinairement d'un flave pâle sur l'exocorie, d'un blanc sale ou cendré sur le reste; marqué de points enfoncés, concolores sur l'exocorie, noirs ou obscurs, plus petits et un peu moins rapprochés que ceux du pronotum sur les méso et endocories. *Membrane* d'un blanc vitreux; à six ou huit nervures assez fines. *Dos de l'abdomen* noir; paré sur les deux derniers arceaux d'une ligne médiane d'un testacé fauve livide, élargie postérieurement. *Tranche abdominale* d'un flave pâle à peine bordée de noir sur la partie antérieure de son côté interne. *Bec* pro-

longé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un flave pâle, avec l'extrémité noire. *Bord rostral du repli des joues* horizontal, jusqu'à la sinuosité voisine des lames prébasilaires : celles-ci arquées sur leur tranche, près du repli précité. *Lames antépectorales* plus avancées que le bord antérieur des yeux, au moins à leur côté interne. *Dessous du corps* d'un livide flave ou flavescent ou d'un flave pâle : stigmates noirs. *Ventre* ordinairement paré sur la région médiane de deux ou quatre rangées de petites taches ou points noirs. *Repli des joues* bordé de points noirs. *Pieds* d'un livide flave ou flavescent : cuisses ordinairement marquées de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce se trouve sur les herbes, sur les épis de blé, sur diverses plantes. Elle est plus commune que la précédente.

*Obs.* L'*Æ. rostrata* a été confondue, à n'en pas douter, par Fabricius et les autres auteurs dont nous avons négligé la synonymie, avec l'*Æ. acuminata*. La figure donnée par de Geer montre bien que c'est elle qu'il a décrite sous le nom de *C. rostratus*. Elle paraît-être l'*Æliu acuminata* de Fallén et des autres hemiptérologes suédois.

Elle se distingue de l'*acuminata* par une taille généralement moins avantageuse ; par le bord latéral de chacune de ses joues légèrement sinué entre sa base et l'angle rentrant antérieur ; par la côte médiane parée d'une bordure formée de points enfoncés noirs, rarement interrompue sur la moitié postérieure du pronotum : cette bordure, avancée jusqu'à la partie antérieure de l'épistome, n'étant pas complètement noire à la base de l'écusson ; par son pronotum paré d'une bordure de points noirs près des côtés, offrant de plus faibles traces des autres nervures ; par son écusson plus arrondi postérieurement ; chargé à la base de nervures plus faibles ; offrant les stigmas plus étroits et ordinairement non ponctués de noir jusqu'à l'extrémité ; par ses cories contiguës au bord de l'écusson jusqu'aux deux tiers de la longueur de celui-ci, au lieu de s'en éloigner à partir de l'extrémité de la suture cubitale ; par la mésocorie chargée près de cette suture d'une nervure très-faible ; par les méso et endocories ordinairement grisâtres ; par la plus grande longueur des cories plus rapprochée de la suture cubitale ; par la tranche marginale bordée de noir seulement au côté

interne de sa base ; par le repli des joues bordé de points noirs ; par la tranche des pièces prébasilaires arquée mais non anguleuse ; par le ventre marqué ordinairement de quelques rangées de petites taches noires ; par les cuisses marquées de deux points noirs, et surtout par le 2<sup>e</sup> article des antennes près d'une fois moins long que le 3<sup>e</sup>.

### 3. *Ælia Klugii*; HAHN.

*Antennes à 2<sup>e</sup> article d'un quart environ plus court que le 3<sup>e</sup>. Dessus du corps flave ; chargé d'une côte médiane d'un flave blanchâtre prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux quatre cinquièmes au moins de l'écusson ; d'une autre faible côte entre la médiane du pronotum et ses bords latéraux et d'une autre courte, au côté interne des stigmas noirs ; paré d'une bordure formée de points noirs, 1<sup>o</sup> sur les côtés des joues ; 2<sup>o</sup> au côté interne de chaque rebord latéral du pronotum ; 3<sup>o</sup> de chaque côté de la ligne médiane de celui-ci : cette dernière et celle des côtés du pronotum ordinairement divisées postérieurement. Cories plus longues que l'écusson ; parées d'une ligne noire ou formée de points noirs au côté interne de la suture radiale. Dessous du corps d'un blanc jaune : repli des joues, côtés de l'antépectus et des postépisternums marqués de points noirs. Ventre paré de traces de bandes formées de points noirs. Pieds d'un jaune orangé.*

♂ Dernier arceau ventral analogue à celui de la *rostrata* ; mais avec le bord postérieur offrant sur la partie médiane seulement une très-petite échancrure en demi-cercle.

♀ Dernier arceau ventral analogue à celui de la *rostrata*.

*Ælia Klugii*. HAHN., Wanz. t. I (1834). p. 122. pl. XIX. fig. 64. — GERMAR., Stettin. Entom. Zeit. t. III (1842). p. 68. — A. COSTA, Cimic. Centur. Secunda. decas. 6-10. p. 27. 2<sup>e</sup> (182). — KUSTER, in. Stett. Entom. Zeit. t. XIII. 1852. p. 396. 5. — KOLEN., Melet. Entom. IV. p. 20. 138. — SAHLB., Monog. Geoc. p. 28. 8. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 4. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 419. 1.

Long. 0<sup>m</sup>,0056 à 0<sup>m</sup>,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0030 à 0<sup>m</sup>,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2).